

ECONOMIE! VERTE *Maintenant*

Faire la différence dans notre écosystème économique,
préparer votre avenir et améliorer vos performances
par des éco-innovations simples et ambitieuses

Version 1.00



*Un ebook pour prendre de bonnes décisions dans votre activité professionnelle.
Un cadre et une méthode pour dégager des moyens d'actions, mettre en œuvre ses idées et ses ambitions.
Des exemples réussis de gestion de l'environnement, construction durable et éco-construction.
Un appel à tout secteur pour des réponses aux défis durables par l'éco-innovation et les éco-technologies.*



Pour vous donner un avantage concurrentiel par des plus-values
environnementales consultez

Eric LAITAT

Ingénieur agronome, Docteur Ès Sciences Environnement
Fondateur de EcoPilot service de consultation et site Internet pour
des réponses aux défis futurs et une Économie verte



Économie verte : maintenant !



Eric LAITAT - EcoPilot

**Environnement, développement durable,
éco-construction, politiques et financements
de l'Europe pour mettre en place l'économie
verte**

Illustration de la page de garde : « Cambio Climatico »

« Dans mon travail, j'essaie de refléter une géographie naturelle et humaine. Je chante l'espoir et la joie dans des arpèges de solidarité et de courage. Je me lève et je chute. Je marche pieds nus. Je me lève sur mes craintes et mes limites : je rêve. Je marche sur la toile de la vie où est forgé avec sueur et espoir le mot « résistances ».

Huile, encre et acrylique partie d'une série d'œuvres de Freddy Pulecio, artiste né à Cali (Colombie) le 10 mars 1958. Exilé en 1997 après ses engagements en faveur des travailleurs colombiens du pétrole, il a étudié la peinture à l'Académie des Beaux-Arts de St Gilles (Bruxelles).

Photographie © Hernando Jose Figueroa

AVERTISSEMENT

L'auteur a veillé à la sincérité et la fiabilité des informations publiées qui n'engagent toutefois pas sa responsabilité plus avant.

La fidélité de la transcription des témoignages a été explicitement approuvé par les personnes interviewées.

Si des liens de cette version 1.00 ne répondent pas, merci de m'en informer par mail. Vous recevrez en retour une copie rectifiée.

Editeur responsable pour la publication et la distribution :
Eric LAITAT - EcoPilot - 93 Avenue Albert 1er
5000 Namur (Belgique)

Table des matières

Table des matières	3
<i>Mention de la source</i>	6
Introduction.....	7
Le constat.....	8
<i>Trois siècles d'histoire avec l'industrie</i>	11
<i>Un siècle d'histoire avec le nucléaire</i>	16
<i>Quarante années d'histoire avec le développement durable</i>	24
<i>Les jalons du développement durable : du green dream au green deal</i>	27
Les défis actuels du marché.....	33
<i>Principe de précaution</i>	38
<i>Changement du climat</i>	46
<i>Towards Ressource efficiency, interview de Théo Rombouts au forum annuel 2011 du CFDD</i>	53
Soumettre une proposition de financement à la Commission européenne.....	56
<i>Les programmes de financements européens</i>	58
<i>La Gestion du Cycle de Projet</i>	61
<i>Préparer une demande de financement en 7 étapes</i>	65
<i>Compléter avec succès une demande de financement en 8 étapes</i>	68
<i>La matrice du cadre logique au cœur de la demande de financement</i>	71
<i>Identifier le cadre logique d'un projet en 5 étapes</i>	77
<i>Comment l'Europe évalue votre proposition ?</i>	80
Construction durable et éco-construction.....	83
<i>Définition générale de la Construction durable : une triple action pour un triple résultat</i>	87
<i>Définitions adaptées de la Construction durable</i>	90

<i>Des paradoxes de la construction</i>	97
<i>Faire plus avec moins en construction Boudewijn Piscaer plaide pour un béton de qualité désirée</i>	100
<i>Vers les bâtiments à énergie positive. L'énergie comme levier d'action pour promouvoir la construction durable et la construction basse énergie</i>	104
<i>Architecture durable versus Architecture responsable</i>	107
Le best of de EcoPilot.....	112
<i>Beckerich, commune rurale du Grand-duché de Luxembourg</i>	115
<i>Groupement Écologique de Développement Durable de Sidi Amor (Tunisie)</i>	119
<i>Cinq questions à Philippe Vasseur au « World Forum responsible economy » de Lille</i>	123
<i>Avant de conclure</i>	129
coPilot pour accompagner vos projets.....	131
<i>EcoPilot</i>	133
<i>Durable, vert, éthique</i>	136
En guise de conclusion.....	139
Glossaire.....	142
Index des mots-clés.....	159

*À mes amis très chers Sayda Hached, Taieb Ben Miled,
Kadhem Mzoughi, Nizar Zoghلامي et
au GDA de Sidi-Amor.*

À mon fidèle e-mentor : Dominique Gany.

En bonus, comme si vous étiez présents à ces événements, avec les interviews de :

M. Théo Rombouts, Président du Conseil fédéral du Développement durable (Belgique) lors du Forum annuel 2011 le 31 mars 2011 à la bibliothèque royale de Bruxelles.

M. Boudewijn Piscaer, fondateur de Sustcon (Pays-Bas) lors de la journée d'information au Charlemagne du 13 avril 2011 sur le programme-cadre de la Commission européenne pour la compétitivité et innovation par l'éco-innovation.

M. Philippe Vasseur, ancien Ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Président du réseau Alliances (France) au du World Forum à Lille le 15 mars 2011.

Merci pour leurs contributions.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Cet ebook éclaire votre prise de décision dans tout domaine d'activité professionnelle, propose un cadre et une méthode dégageant les nécessaires moyens d'actions pour notre développement durable et la mise en place de l'Économie **verte** porteuse de prospérité. Il donne des exemples tirés de la construction durable et de l'éco-construction.

Cet ebook d'abord pour le fun de ce **Nouveau Media**. On le dit facile et rapide à mettre en œuvre. En ce mois de mai 2011, les ventes d'ebook sur Amazon ont dépassé les ventes de livres.

Cet ebook ensuite pour le contenu et tester avec vous certaines plus-values de l'Interactivité et des liens hypertextes : 66 liens vers mes sites Internet de référence, 102 entrées de glossaire, 192 renvois d'index de mots-clés et la plus-value d'un outil facile d'accès, toujours sous la main pour une consultation rapide. Un guide, Votre Mémento.

Cet ebook enfin, si le succès du Media se confirme, un outil qui deviendra *Votre Référence* d'édition en édition: Votre Mémento durable et le compagnon de vos actions dans l'Économie **verte**.

Mention de la source

Cet ebook ambitionne de réduire la consommation de papier et l'empreinte écologique. Il est livré sans Digital Right Management (DRM). Il peut être reproduit en partie sur Internet à des fins non lucratives et sans autorisation de l'auteur avec la mention expresse « Eric LAITAT 2011. Économie **verte** : maintenant ! - Distribution EcoPilot. » En ligne : <http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Introduction

Pour EcoPilot, politiques, institutions, moyens, diagnostics, femmes et hommes de bonne volonté, tous les ingrédients sont réunis. Notre monde vacille et bascule en ce printemps 2011. Réagit-il ? Agit-il de façon appropriée pour véhiculer les valeurs qui nous unissent et ont fait notre prospérité ?

Il manque peut être maintenant en Europe le projet, le programme, une vision stratégique partagée, qui donnent un puissant souffle aux économies de nos sociétés en errance et de réelles perspectives. Non pas la croissance, mais le développement qu'elle formule durable. Développement et prospérité.

Et pour les nations en profonde mutation, suite au « dégage » du peuple tunisien, une version 'hype' du « Discours de la servitude volontaire » de Étienne de la Boétie « Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres », le plus dur reste à faire : choisir et mettre en œuvre le développement porteur d'espoir collectif.

Rio 2012 se profile à l'horizon. 20 ans déjà. La déshérence de Rio 1992 et de l'Agenda21 serait un manquement à de nombreuses promesses et une nouvelle source de désillusions.

Cet ebook, est ma contribution 'hype', en tant qu'homme de bonne volonté, à une démarche de « Choix stratégique et de facteur de développement ». Le résumé de 30 ans de cheminements professionnels dans les pollutions atmosphériques et l'éco-construction. Une vision du développement durable par le petit bout de la lorgnette.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le constat

Plus jamais notre environnement de vie ne sera le même que celui que nos parents, nos grands-parents et nos arrière-grands-parents ont connu. Ce n'est pas tant l'action de l'homme qui est en cause. C'est la vitesse à laquelle les changements s'opèrent dans notre Monde où l'obsolescence programmée élevée en pré requis (jamais avoué), entretient le mirage de la croissance soutenue avec un développement (très) marginal. Nous avons 'réussi' en cent ans d'industrialisation à améliorer notre confort matériel et notre bien-être. Nous avons aussi 'réussi' en cent ans d'exploitation de notre planète à détruire et piller ce que la Nature a mis des milliers d'années à créer, à mettre en place et à harmoniser.

*La croissance sans le développement de plus-values économiques, sociales et environnementales est un non-sens. Des actions ponctuelles et locales de femmes et d'hommes de bonne volonté, pouvant enfin travailler utilement en réseau à l'échelle du monde et partager l'expérience acquise, feront émerger une nouvelle **Économie verte**. et la prospérité dans l'intérêt de tous.*

Mots-clés : économie verte, Rio 2012

Notre monde vacille et bascule en ce printemps 2011: finances, dictatures, risque nucléaire, prix de l'énergie, environnement avec un nouveau coup de boutoir assuré sur notre économie et nos industries, *via* le Japon.

J'ai écrit ces pages à temps perdu. Pour prendre le temps de réfléchir à notre Société européenne, sa place dans le Monde, ses objectifs, ses ambitions et moyens politiques, notre développement et les perspectives futures : un peu plus de conscience raisonnée sur la rareté, la valeur de notre environnement, la durabilité de notre développement et les

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

plus-values que nous espérons pour plus de bien-être et de prospérité...

] Hors propos de rejeter ou de se satisfaire des acquis de notre développement. [

] Le modèle de développement qui nous est proposé intègre des plus-values environnementales dans l'économie pour notre bien-être. [

J'ai composé ce livre pour partager ces réflexions avec des femmes et des hommes de bonne volonté, à la lumière de quelques exemples de tranches de ma vie professionnelle et des pages de mon blog. En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>>.

J'ai enfin produit cet ebook pour donner quelques pistes et orienter toute prise d'Action : Comment penser ? Comment maîtriser la complexité ? Comment conceptualiser et modéliser nos projets ? Et comment optimiser nos entreprises ? Appliqué à chacun de nos projets, cet ebook va produire des résultats impressionnants pour amorcer l'**Économie verte**.

Je ne suis ni un pionnier, ni un leader d'opinion, ni un gourou du Développement et de la Construction Durables. Ingénieur et Docteur en sciences de l'Environnement, j'ai analysé beaucoup de cas. Pas loin d'un millier peut être ?

Tout exemple a évidemment un contre-exemple. Mais ma vision de notre développement, par le petit bout de la lorgnette, au gré de mon parcours professionnel, donne quelques coups de projecteurs sur des situations bien complexes.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

J'espère que cet ebook vous fera gagner un temps précieux pour comprendre les enjeux et défis réels du développement économique et social de notre société par la *plus-value* environnementale.

EcoPilot s'adresse à tous les secteurs de l'activité humaine qui pourraient bénéficier de performances environnementales accrues, gagner en éco-efficacité et générer des plus-values environnementales pour soutenir le développement économique et social.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Trois siècles d'histoire avec l'industrie

La révolution industrielle - qui s'est mise progressivement en place fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle -, a démultiplié notre impact sur l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles.

Il faut remonter à trois cents ans pour planter quelques jalons qui tracent les avancées de la physique fondamentale sur l'énergie, le travail et la puissance, et celles de la recherche et développement, de projets industriels et de projets de société. Certains se sont révélés ambitieux, porteurs de prospérité et de croissance, de plus-value économique et sociale. C'est ce long parcours de 300 ans qui a amené à questionner la durabilité du développement.

Mots-clés : développement durable, empreinte

écologique, énergie, énergie renouvelable,
nucléaire, pétrole, risque, vecteur d'énergie

La révolution industrielle résulte de la découverte de nombreuses innovations qui ont favorisé l'industrialisation dans l'agriculture, le textile et le transport, la métallurgie, la chimie..., la maîtrise progressive de l'énergie, des vecteurs d'énergie et la découverte des notions physiques de 'travail' et de 'puissance'.

L'humanité recule sans cesse et dans tous les domaines, les frontières de son « espace-temps ». Tous ces plus et ces plus vite de notre quotidien - jusqu'au TOUT tout de suite et à tout propos.

] Plus de vitesse ? Plus de puissance ? [

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] C'est plus d'énergie dans tout secteur
d'activité. [



Même si ce point est discutable, il n'est pas (encore) question de changer de paradigme et de découpler une croissance porteuse de développement d'une consommation d'énergie. Ce serait un trop grand pas, pour un « premier pas ».

Les trois premières pistes d'actions pour les femmes et les hommes de bonne volonté sont dans l'ordre :

Réduire les gaspillages d'énergie. Nos constructions qui sont des passoires thermiques, nos ordinateurs et appareils électriques (divers, parfois utiles, toujours plus nombreux

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

qui tournent 24h/24 -7j/7 -365j/an). Ces réductions dans les gaspillages libèreraient 30% de la production actuelle. L'énergie électrique, peu chère en France, ne prémunit pas une tranche importante de la population de difficultés à payer sa facture.

Oser la question de la plus-value pour le bien-être. Les critères de reconnaissance sociale évoluent et poursuivront leur évolution. Manger des fraises à Noël était autrefois un luxe réservé aux nantis. C'est maintenant synonyme de manger un produit sans goût et de gaspillage énergétique. Faire 7.000 km pour passer des vacances au soleil ou rencontrer un prospect, changer d'équipement IT à la batterie scellée dans la coque tous les 6 mois pour un plus de fonctionnalité questionnable symbolisent maintenant un certain dynamisme et une certaine réussite sociale. Comment ces comportements seront-ils perçus demain ?

Viser l'efficacité environnementale. Le vert est une couleur qui sied à de très nombreux marchés : un WE découverte nature aux Galapagos ? Ces lampes « économiques » qu'on laisse allumées, parce qu'elles consomment moins. Dix ans d'utilisation de ces mêmes lampes pour oser poser les questions de leur recyclage en raison des métaux lourds qu'elles contiennent ? Les voitures 'vertes', qui consomment moins, pour nous permettre de nous déplacer plus. Ou encore, des primes et incitants de l'État pour des produits verts – car il faut soutenir les marchés de niche. Et ainsi, on « investit » avec des deniers publics,

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

dans des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité. Et comme cette électricité est gratuite, on en profite pour chauffer l'eau de sa piscine. Tous des effets rebond sans plus-value.

Cette vitesse accrue, dans tous les domaines est source indéniable de croissance. Posons dès maintenant la question en termes de développement. Y trouvons-nous :

une plus-value économique ? « *Time is money* ». Elle est indéniable et rejaillit sur tous (pas de la même façon).

une plus-value de bien-être social ? Souvent. Acceptons aussi de relativiser le tout de suite à tout propos : d'une part les minutes passées devant notre écran d'ordinateur qui démarre (toujours trop lentement depuis 30 ans) et d'autre part les heures que nous dilapidons, contraints et forcés, pour nous rendre sur le lieu de travail et pour regagner nos pénates !

Une plus-value pour l'environnement ? Parfois.

« Bottom - up »

] Du personnel à l'existentiel – Du particulier au général [

] Pour stimuler la prise d'Actions [

Cette gradation dans les réponses aux 3 questions :
« *économique ?* » oui, « *social ?* » souvent et

Mention de la source :

« *Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

« *environnemental* ? » parfois montre que le problème est vu par le petit bout de la lorgnette :

« *ma* » préoccupation économique (une partie de ma vie),

« *ma* » préoccupation existentielle (mon identité, ma place dans la société, ma santé),

« *mon* » milieu, dans lequel je vis et élève mes enfants (ma vie, mon entourage, ma descendance).

Nous avons tous conscience, mais pas assez, de la place de l'homme dans l'environnement.

**] L'environnement de la Terre (faune et flore)
survivra à l'humanité. [**

**] L'homme ne survivra pas sans son
environnement. [**

De grands analystes vous expliqueront le « *How to ?...* » selon une démarche « *top-down* ». Histoire de prendre de la hauteur. J'ai choisi la démarche inverse dans cet ebook, pour mieux vous atteindre et pour vous encourager à l'Action, le « *bottom-up* » : notre action dans le milieu professionnel, pour notre bien-être, dans l'environnement qui nous concerne tous.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Un siècle d'histoire avec le nucléaire

*De 1905 à nos jours, c'est un bon siècle d'histoire. Le chemin qui va de Berlin et d'une première publication dans les « Annalen der Physik » à Fukushima, c'est aussi celui qui va du raisonnement scientifique à l'**empreinte écologique** indélébile, aux conséquences inconnues et actuellement ingérables.*

Le nucléaire, source d'électricité abondante, représente une épopée de moins d'un siècle: pour partir de la connaissance fondamentale à des applications industrielles. C'est de la recherche et développement. On considère maintenant ne plus pouvoir se passer de l'énergie produite. Je me souviens, dans les années '70-'80 en Belgique, que l'on déclarait éclairer nos autoroutes la nuit 'pour faire quelque chose de l'électricité produite par le nucléaire'!



Einstein à vélo : la tête et l'énergie, les jambes et le vélo, pour illustrer la 2^{ème} loi de Kepler : le cycliste qui se penche à gauche sur son vélo en mouvement, tourne à gauche.

Tous ces plus et ces plus vite de notre quotidien - jusqu'au tout de suite à tout propos, c'est toujours plus de puissance, plus d'énergie dans tout secteur d'activité à tout propos.

La vitesse grise.
Plus de vitesse et plus de griserie. Cette loi de la physique

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

nous donne l'impression que plus de vitesse nous permet de prendre n'importe quelle orientation et n'importe quel virage. Vraiment ?

Après quelques chutes, nous redécouvrirons le sens physique de l'énergie et relativiserons cette Loi de Kepler.

] Refaisons du vélo avec Albert Einstein. [

Le Japon est en pleine pagaille depuis le 11 mars 2011 suite au tremblement de terre, suivi du tsunami à Sendai et de la catastrophe nucléaire majeure des centrales de Daiichi. Certains esprits bien structurés, analysent la séquence de la catastrophe : 1- tremblement de terre, 2- tsunami, 3- centrale nucléaire. Dans l'ordre. Cette formule me fait penser au tiercé, mais ce n'est pas le tiercé gagnant !

A la réflexion, cela fait la part belle au miracle japonais de n'afficher au total QUE si peu de morts et « disparus » suite au tremblement de terre (comparons à Haïti...), si peu de morts suite au tsunami (comparons à Koh Phi Phi en Thaïlande?)... Je préfère ne pas penser la suite pour le volet nucléaire au risque de devoir comparer à l'incomparable! Premiers bilans certes d'un décompte final qui sera certainement plus lourd et triste encore.

C'est notre monde qui bascule en ce printemps 2011: finance, dictature, environnement avec un nouveau coup de boutoir assuré sur notre économie, via le Japon.

Du 26 avril 1986 à Tchernobyl à ce 11 mars à Fukushima on n'a pas tiré les leçons de ces catastrophes qui laissent des traces indélébiles sur notre environnement, détruisent et affectent les populations.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les calculs de probabilité sur les risques – qui se sont avérés être des catastrophes majeures en quelques 40 années d'exploitation industrielle -, sont risibles. Ce ne sont plus des probabilités. Ce sont des certitudes ! Non, ces calculs d'experts ne sont pas risibles, ils sont dérisoires.

Tout l'argumentaire et la stratégie industrielle mise en place (très coûteuse, très complexe et très High tech) auraient-ils quantifié par la rigueur et la froideur des mathématiques la destruction de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes ?

Acceptons-nous l'anéantissement d'écosystèmes circonscrits dans un cercle de 30 km : les gens, les animaux, les plantes, le sol, l'eau... contaminés dans le très long terme, sur plusieurs générations ?

Cela me semble des Maths dépourvues de plus-value (même si les calculs sont justes).

A Rio, le nucléaire était dans les enceintes. Dans les négociations sur le climat, le nucléaire est là pour faire valoir que c'est une énergie sans carbone, une énergie « propre ». Et je mets les guillemets.

Quelles sont donc les « ficelles » qui exercent un tel pouvoir de séduction ? Un tel pouvoir de persuasion ? Et un tel élan ? Pour mobiliser de tels capitaux, pour mobiliser des femmes et des hommes aux facultés intellectuelles élevées, pour convaincre les décideurs qu'il n'y a pas d'alternative ?

] Une fausse « bonne cause » peut percer si la décision dépend d'un nombre peu important de parties prenantes. [

Mention de la source :

« Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Quelles sont aussi les « ficelles » pour renchérir (à ce point du tragique) sur le surréalisme à la belge

Trois semaines après Fukushima, on a tous pu voir des encarts (publicitaires ?) dans toute la presse écrite (gratuite et payante) expliquant les 5 Actions à prendre dans l'immédiat d'un accident nucléaire. Distrain, j'ai d'abord cru voir le Prince carnaval de Köln (Alaf !) ou d'Eupen visionner un film 3D.



D'accord, des instructions pour l'immédiat après-catastrophe. À Fukushima trois semaines plus tard que fait-on ? Et à Tchernobyl qu'est-ce qu'ils font 20 ans après ?

La démesure continue : Tchernobyl, c'est déjà € 700 millions pour un premier sarcophage fait dans la précipitation. Ce sont € 550 millions de promesse pour un second sarcophage qui viendra coulisser sur le premier. Un budget estimé qui dépassera une autre tranche \$ 750 millions. Ça, c'est pour se protéger des fuites par le dessus. Et les fuites par en-dessous ?

A ce niveau, mieux vaut ne pas taper tous les zéros. Les sidérurgistes, cimentiers et marchands de bétons se frottent les mains !

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Non, ce **développement n'est pas durable**. Il repose sur des bases économiques fausses (même si les calculs sont justes). Il nie la Société qu'il est censé servir. Il détruit l'environnement au stade ultime : à savoir il exclut toute possibilité de vie saine pour de très nombreuses générations.

Au nom de quoi de tels sacrifices ? Parler de MegaWatt.h⁻¹, de GigaWatt.h⁻¹ ou de TeraWatt.h⁻¹ pourrait nous bercer d'illusions sur l'importance, en tapant tous les zéros ! Parlons donc de quelques pourcents. Le nucléaire représente moins de 5% selon les experts de l'**électricité** produite dans le monde. Le battement d'aile de papillon pour toute l'**énergie** consommée par le Monde. Comprenez : « *peanuts* » !

Le succès de certains dans leurs entreprises ne m'attriste pas.

Je regrette seulement le peu d'avancées significatives, la timidité des **acteurs verts** et la frilosité des financiers pour porter le projet de Développement durable de notre société qui envisage le Développement Économique et Social avec une plus-value environnementale. Que du « Bonus » en somme.

Une éolienne est moins efficace pour produire l'énergie qu'une centrale nucléaire, nous dit-on. Mais le **risque** et l'impact est moins grand, si elle s'effondre : moins de dégâts sur la population et sur l'environnement. Une moindre **empreinte écologique**.

On ne revient pas en un coup de baguette magique sur une série de décisions fondamentales qui ont concouru ces soixante dernières années à notre mode de vie actuelle, et les premières centrales d'Arco (USA) en 1951, d'Obninsk (URSS) en 1954 et de Marcoule (France) et Sellafield (UK) en 1956.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Arrêter le nucléaire, ce n'est pas déclarer 10 jours avant des élections qu'on va mettre à l'arrêt 7 centrales existantes. Chaque élément de centrale nucléaire à l'arrêt doit faire l'objet de décommissionnement (déconstruction + neutralisation de tous les composants radioactifs). C'est aussi continuer à gérer pendant des centaines d'années l'innocuité des déchets radioactifs qui ont été produits.

Déclarer l'arrêt du nucléaire, c'est adopter dès maintenant de nouvelles perspectives à long, TRES long terme, qui instaurent un autre cadre de marché de l'énergie: pas forcément plus chère et moins abondante. Mais un autre cadre de l'énergie qu'il faut dessiner et préparer pour l'environnement dans lequel nous vivons.

Inutile de zapper la journée, de détourner son regard vers d'autres horizons, d'implorer l'apocalypse, d'attendre le jour où ça « pétera » (ou ne pétera pas), voire le lendemain et penser que tout recommencera comme avant... Nous contribuons, chacun à notre place, aux choix de société.

Les projets (énergétiques) sont exemplatifs à plus d'un titre : la force de la conviction sur des options techniques et économiques excessivement complexes dans la prise d'Actions en réponse à des besoins en énergie sans cesse croissants.

Le débat sur le nucléaire revêt des relents émotionnels considérables dans la société civile et chez les profanes, dont je suis. Mon propos n'est donc ni rationnel, ni clair, voire éclairé.

C'est toutefois ma vision du débat énergétique par le petit bout de la lorgnette. Les uns présents, même là où on ne les attendrait pas. Les autres qui rament. Quelques coups de projecteurs sur des situations bien complexes. Tellement

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

complexes qu'elles pourraient échapper à un débat démocratique ?

Consulter sur Internet

Autorité de sûreté nucléaire. En ligne : <<http://www.asn.fr/>>

Agence fédérale de contrôle nucléaire. En ligne :
<<http://tinyurl.com/6yn6axo>>

International Atomic Energy Agency. En ligne :
<<http://www.iaea.org/>>

Faits et chiffres sur les petites et moyennes entreprises (PME).

En ligne : <<http://tinyurl.com/3scp3mp>>

Einstein à vélo.

En ligne : <<http://tinyurl.com/3gk3xrh>>

Il n'est pas nécessaire d'entretenir la mégalomanie pour avoir des projets ambitieux et une prise de risque mesurée.

L'Europe connaît ses vraies valeurs et encourage la prise d'Actions dans ses secteurs porteurs. Savez-vous que les PME sont au cœur de l'économie européenne ? Elles représentent 99% des entreprises, fournissent 2/3 des emplois du secteur privé, génèrent plus de la moitié de la valeur ajoutée créée et sont les premiers moteurs de la prospérité et de la croissance économique.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le raisonnement s'applique à tout secteur d'activité. Qu'il s'agisse de nos consommations instantanées, de nos investissements à terme dans des biens ou services ou dans un projet à très long terme très complexe, comme une construction. Y trouvons-nous : une *plus-value* économique ? une *plus-value* de bien-être ? une *plus-value* pour notre environnement ?

Regardons d'abord ce que nous sommes capables d'envisager pour ne pas reproduire notre propre *business as usual*. Avec un œil plus attentif sur notre consommation d'énergie et notre propre [empreinte écologique](#).

Mention de la source :

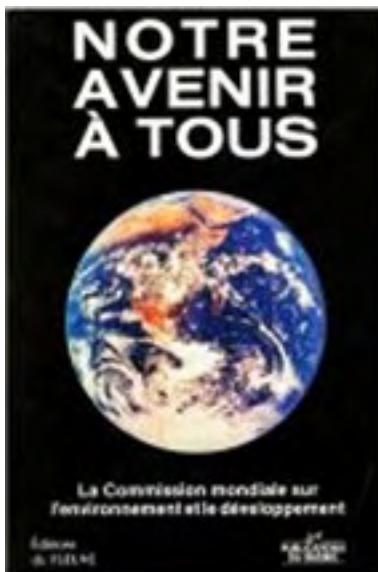
«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Quarante années d'histoire avec le développement durable

*Le **développement durable** a été mis en avant dans le rapport Brundtland en 1987. Depuis ce texte fondateur, un arsenal complet de législations et réglementations a été mis en place à tous les niveaux, depuis les Traités des Nations Unies et le Traité de l'Union Européenne, jusqu'à nos Constitutions. C'est pas du pipeau. Les lignes cadres des actions politiques pour une économie basée sur le développement durable sont clairement balisées, y compris les voies et moyens. Les outils sont mal utilisés.*

Mots-clés : concepts environnementaux, développement durable, empreinte écologique, protection de l'environnement



Dès le préambule de son Traité, l'Union européenne énonce sa détermination « à promouvoir le progrès économique et social des peuples, compte tenu du principe de **développement durable**, du cadre de l'achèvement du marché intérieur et du renforcement et de la cohésion et de la **protection de l'environnement**, [...] ». Tout est dit. Ces objectifs sont prioritaires au plus haut niveau de gestion de la chose publique en Europe.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le développement durable est la voie de développement que l'Europe s'est donnée.

Nous tous, citoyens européens, avons pris conscience maintenant de la dérive de notre développement « *business as usual* » ainsi que des menaces du changement climatique.

Presque 25 ans maintenant, de travail sur ce qui paraît être de l'ordre du « bon sens », voire une « évidence ». Et pourtant, l'attentisme des obligations légales prévaut.

] Une vraie « bonne cause » peut échouer si la décision dépend d'un nombre important de parties prenantes. [

Le concept du développement durable peine à décoller. Il se voulait un moteur de notre développement et il aurait pu le devenir. Il se traîne, cherche ses repères et balises, développe une pléthore de concepts.

Il se profile même maintenant, non plus comme le moteur de développement, créateur net d'**emplois verts**, mais la voie à suivre, pour sauvegarder les emplois existants, dans une économie qui devra être plus verte pour maintenir une 'certaine' croissance.

Pourtant, le Développement durable est un concept sain, simple à comprendre, à faible contenu technologique. Il suppose toutefois l'adhésion de tous en tant que parties prenantes. Tout le contraire du projet nucléaire.

Il ne devrait pas être difficile à 'vendre' en Europe... Et pourtant! Tout est dans la formule et le vocabulaire. Ne pas déformer la popularité du concept du développement durable. Associer le développement durable à la réduction de la

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

consommation véhicule l'idée de récession. Consommer *moins* d'énergie. Utiliser *moins* de ressources naturelles.

Tous les critères de reconnaissance de la réussite des femmes et des hommes dans la société sont chamboulés. L'échec du concept est donc aussi une option à envisager sérieusement !

Question de points de vue, et ce ne sont pas les concepts environnementaux qui manquent ! [Analyse du cycle de vie](#) et [Analyse des coûts du cycle de vie](#). [Éco-efficacité](#), [Bâtiment à énergie positive](#). [Bâtiment à zéro énergie](#). [Bâtiment à zéro carbone](#). [Bilan carbone](#). [Compteur de carbone](#). [Empreinte écologique](#). [Facteur 4](#) et [Facteur 10](#). [Indicateurs de durabilité](#). [Jour de dépassement](#). [Maison passive](#). [Séquestration du carbone](#). [Triple résultat](#) ,...

Evidemment, les ressources naturelles sont limitées, l'empreinte écologique de l'homme est excessive, et chaque année, le jour de dépassement est plus précoce dans l'année et notre bilan carbone tout aussi désastreux. Cette réalité est apparue il y a une trentaine d'années déjà. Les ordres de grandeurs dépassent cependant toute imagination. Ainsi que notre capacité à les extraire, les industrialiser et les gaspiller.

La finitude des ressources naturelles est plus criante pour celles qui sont rares et surexploitées. Ainsi en est-il de l'environnement dans une Europe densément peuplée. Gardons le concept. Les formules sont contre-productives? Changeons-les ! Réduisons le gaspillage et les pertes ! Augmentons notre bien-être et le rayonnement de l'Europe sur la terre !

Et Albert Einstein de conclure : « *Common sense is the collection of prejudices acquired by the age of eighteen.* »

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les jalons du développement durable : du green dream au green deal

Le leadership européen dans les négociations internationales sur le changement climatique est manifeste, depuis « Notre avenir à tous », le rapport de Gro Harlem Brundtland, femme politique norvégienne, qui a lancé le développement durable en 1987 et les négociations internationales sur la protection du Climat.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Stockholm (1972) est l'an zéro de l'ère du développement durable.

Mots-clés : développement durable, dépendance énergétique, économie d'énergie, emploi vert, maîtrise de l'énergie

Le leadership impose à l'Europe de faire la course contre elle-même :

- atteindre les objectifs qu'elle s'est assignés,
- protéger l'environnement et le climat de la planète. Conserver sa crédibilité politique internationale,
- lancer les politiques des États de l'Union sur la voie du développement durable et des économies d'énergie : non pour les économies, mais pour maîtriser notre dépendance énergétique ;
- mobiliser le développement économique et social dans tous les secteurs pour cette juste cause dans le développement durable et,
- créer des emplois verts. Y compris dans le secteur de la construction pour un Construire-Durable.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



J'ai souvent l'impression que l'Europe assume difficilement cette position de « *front runner* » et peine à franchir le pas du « *green dream* » au « *green deal* », le pas du rêve à la réalité.

Le développement vu par les économistes égrèment une panoplie de modèles variant de la *Croissance illimitée*, de Adam Smith, à la *Croissance limitée* de Robert Malthus, à l'*Instabilité de la croissance* selon Joseph Schumpeter, Kondratief et autres, au *Caractère transitoire de la croissance* de Robert Solow due à l'absence de progrès techniques, à un modèle de *Croissance finie* introduit par le Club de Rome, puis les théories de la *Régulation*, de *Croissance endogène*, de *Croissance Zéro*, de la *Prospérité sans croissance* (La transition vers une économie durable. En ligne : <<http://www.etopia.be/spip.php?article1533>>), en enfin la théorie de la *Décroissance*...

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

La politique de l'environnement est déterminée par les grandes conférences qui se tiennent à des intervalles de 20 ans : Stockholm (1972), Rio (1992) et Rio+20 (2012):

- **1971-1972** : « *The limits to growth* » - Halte à la croissance (rapport du Club de Rome).
- **1972** : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain (Stockholm) – Création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A cette époque on percevait les problèmes environnementaux comme des problèmes locaux, résultats de l'industrialisation. Des ministères de l'Environnement sont créés partout dans le monde, en Belgique, en 1974.
- **1973-1974** : 1^{er} choc pétrolier. Crise économique et prise de conscience que les grands problèmes environnementaux sont de nature globale et qu'il n'y a pas de réponse facile.
- **1979-1980** : 2^{ième} choc pétrolier.
- **1985** : Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal (1987) relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone : chlorofluorocarbones (CFCs) et halocarbones (HFCs). Le succès de la communauté internationale dans la protection de la couche d'ozone n'aurait pas été possible sans la participation à la fois des scientifiques, des ingénieurs et du monde industriel, qui ont développé des solutions par des innovations et leur mise en œuvre dans les processus de fabrication. Concours de circonstances ? D'importants brevets de fabrication des CFCs, détenus par l'industriel du Pont de Nemours, venaient également à échéance...
- **1987** : Rapport Brundtland.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- **1992** : Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) – Sommet de la Terre - Déclaration de Rio - Agenda 21. Les avancées de Stockholm à Rio relèvent de quatre ordres : 1- Constat de l'élargissement de la crise environnementale à tous les pays ; la pollution de l'eau, de l'air et du sol touche même les pays les moins industrialisés et les mégapoles du tiers monde ; 2- Globalisation de l'environnement avec le changement climatique de la Terre, 3- Principe de prévention et la reconnaissance que les politiques préventives imposent l'utilisation d'instruments économiques pour internaliser les coûts de dépollution dans les coûts réels, 4- Intégration des politiques environnementales dans toutes les compétences ministérielles : fiscalité, transport, économie, affaires sociales,...
- **1993** : Livre Blanc de la Commission des Communautés européennes sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, Livre blanc de Jacques Delors.
- **1997** : Traité d'Amsterdam : le développement durable figure parmi les préoccupations politiques au 7^{ième} Considérant du Traité de l'Union européenne et donc parmi les préoccupations politiques majeures pour les pays membres.
- **2002** : Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (En ligne : <<http://tinyurl.com/3b2zfg5>>)
- **2007** : Traité de Lisbonne - version consolidée du Traité sur l'Union européenne et traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (30 mars 2010). Dès le préambule, l'Union européenne énonce sa « détermination à

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

promouvoir le progrès économique et social des peuples, compte tenu du principe de développement durable, du cadre de l'achèvement du marché intérieur et du renforcement et de la cohésion et de la protection de l'environnement, [...] ». Tout est dit. Ces objectifs sont prioritaires au plus haut niveau.

- **2012** : Rio+20 (4-6 juin 2012).

Les politiques internationales de protection de l'environnement évoquent quoi pour vous ?

Pour une très large majorité d'entre nous, les grandes conférences internationales sont des marronniers dans la presse : tous les 6 mois, une nouvelle Conférence des Parties au Protocole de Kyoto, avec son lot d'interviews.

Et vous pensez : ça ne me concerne pas. D'accord. Dans un tout premier temps. Jusqu'à ce que des lois vous contraignent ...

Que de temps perdu. Que d'opportunités gâchées. Que d'opportunités de marché gâchées.

Les politiques internationales de protection de l'environnement sont nécessaires et déterminantes, car 88% des législations sur l'environnement dans les pays membres de l'Union européenne viennent de l'Europe.

Au nom du « tout est dans tout », des initiatives nationales auraient encore moins de chances de succès faute de levier d'action suffisant.

Je ne nie ni les efforts politiques, ni les avancées significatives qui sont réalisées dans le cadre de ces conférences internationales ces 40 dernières années, dont le

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

plus parlant à mes yeux est l'efficacité de la lutte contre le trou d'ozone via le Protocole de Montréal quasi jugulé en une vingtaine d'années.

Je ne nie pas non plus les échecs que d'importantes organisations tel le WWF présentent. Un tiers des espèces animales et végétales connues ont disparu au cours de ces 20 dernières années, malgré les politiques internationales de protection de l'environnement. Le WWF en Belgique (skip intro).

En ligne : <<http://www.wwf.be/fr/qui-sommes-nous/le-wwf-en-belgique/102>>.

Ce que je regrette, c'est que ces conférences sont souvent présentées comme des cénacles d'experts en opposition à la société civile et aux observateurs, sous l'angle de négociations – voire de marchandages – blocs contre blocs : les bons d'un côté, puis les autres.

Ce que je regrette surtout, c'est que ces conférences ne sont pas et ne soient perçues par les acteurs de notre société qu'elles sont sensées servir, comme cadre d'Actions à mettre en place. Pour moi, c'est l'échec de ces instruments de politique qui opposent les instruments de contrainte et d'indication (« *binding versus not binding instruments* »).

« *We have many chance to fail* ». Et l'échec ne serait pas que regrettable, si la nature sans humanité n'était pas dépourvue de sens.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les défis actuels du marché

Les politiques environnementales sont des échecs sans plus-value pour l'Environnement.

« *The sky is the limit* » tel était le slogan au cours des 30 glorieuses. Au mieux, un lointain souvenir pour certains d'entre nous. Au pire, une chimère que nos grands-parents et parents ont entretenus et poursuivis à la sortie de deux guerres meurtrières.

« *The limits to growth* (1971) » *back to pragmatism* avec le Club de Rome. Maintenant, pour l'Europe, les défis sont de deux ordres :

Défi N°1 : garantir une vie décente à 460.000.000 de citoyens sur le territoire des pays membres de l'UE.

Défi N°2 : permettre une vie décente pour tous dans les limites de la planète, c'est-à-dire la Terre sur laquelle nous vivons.

A l'échelle de la planète et des grandes entreprises, la compétition pour les ressources naturelles est une réelle question de vie ou de mort, au risque évident l'humanité entière : Deepwater Horizon de BP dans le golf du Mexique (20 avril 2010), les centrales de Fukushima de Tepco (11 avril

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

2012) pour ne citer que les deux derniers accidents industriels majeurs aux conséquences écologiques inestimables.

L'économie européenne est ses PME. Nous, européens, ne pouvons pas (et ne voulons pas) entamer une lutte sur les coûts (voir défi N°1). Et nous avons déjà perdu de très gros potentiels de marchés en éco-conception et développement des éco-technologies et technologies vertes.

Pollueur payeur ! Une évidence ? Que dire de la responsabilité environnementale imposée aux entreprises européennes, qui accroît les coûts de production face aux pays sans normes ou aux normes environnementales moindres.

Face à l'importance de l'enjeu, il y a toute Action pour les femmes et les hommes de bonne volonté.

On saborde le projet de développement de toute société à défaut d'Actions suffisantes pour le mettre en place, en l'occurrence ici l'économie **verte**.

] L'économie verte : une plus-value économique, une plus-value sociale et une plus-value pour l'environnement. [

] Il n'y a pas de marché sans compétition et donc sans concurrent. [

L'offre précède la demande et il y a lieu de se poser des questions sur les changements et moteurs du changement.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

On a parlé de « conditionnalité verte », de « protectionnisme vert » de « verdissement de l'économie », de « *green washing* ».

On a tout à gagner à choisir le terrain sur lequel on choisit de développer son propre marché.

Certains marchés sont pro-actifs, d'autres sont réactifs. La prochaine conférence de Rio+20 (2012) aura pour titre *Vers une « Économie verte »* pour clairement exploiter la dynamique du développement. Est-il vraiment paradoxal de constater le dynamisme et la promptitude de sociétés industrielles ou commerciales qui intègrent rapidement ces concepts, parfois plus rapidement que les États signataires ?

What's New on the Green Scene Consumers' interest in being green has never been so high. We bring you up to date on 15 eco-friendly home trends and must-know terminology so you can serve their needs. « If I don't do it, who will? » by LIAM LACEY. If I don't do it, who will?' says Gore. The globe and mail. By LLIAM LACEY.
En ligne : <<http://tinyurl.com/3hjs45q>>

Toit de cuivre (durable et recyclable), ossature bois, vitrage à faible émissivité, citerne d'eau de pluie, éclairage LED, toilettes vertes, orientation solaire passive, cuisinière à induction, géothermie, isolation de toiture, peinture en base eau, isolation sans formaldéhyde, système d'irrigation intelligent... Un marché en pleine explosion aux Etats-Unis. La compétition est engagée ! Ainsi en est-il du marché de la construction durable aux Etats-Unis.

Il est inutile de considérer que l'herbe est plus verte dans le pré voisin. Le marché américain de la construction est certainement aussi dur que le marché européen.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Parmi les politiques européennes, on pourrait solliciter la Banque européenne d'Investissement (BEI). Pourquoi ne pas « exonérer » des normes européennes d'endettement les investissements contre le réchauffement climatique par un plan de financement de l'assainissement thermique des constructions ?

Un tel plan produirait au moins quatre « dividendes » :

il contribuerait à requalifier les noyaux urbains et augmenter le confort des bâtiments ,

il donnerait un nouveau levier d'action publique pour honorer les futurs engagements post-Kyoto,

il réduirait la facture énergétique et la dépendance énergétique du pays, en allégeant également la facture des locataires et propriétaires privés et publics,

il donnerait à tout citoyen un rôle d'acteur du développement durable pour son environnement le plus proche, c'est-à-dire son propre logement.

L'évolution n'est pas la révolution. Tout citoyen dispose d'un potentiel d'action, dans sa sphère privée aussi.

Pas d'avenir pour l'entreprise sans prise en considération des plus-values environnementales.

Pas d'avenir du tout sans réflexions et actions qui s'inscrivent dans des perspectives à long-terme.

Pas de planète durable sans avenir durable.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Convertir les nécessaires contraintes environnementales en opportunités d'affaires ne générera pas un volume considérable d'emplois additionnels.

Convertir les nécessaires contraintes environnementales en opportunités d'affaires maintiendra les entreprises dans le cadre des politiques de développement clairement établies et protégera ces emplois.

A titre d'illustration, la rénovation énergétique de 300.000 logements en quinze ans assurerait près de 15.000 emplois durables sur toute la durée considérée.

Avec le temps, les contraintes sont de plus en plus fortes. Les «adopteurs précoces» ou pionniers passent rapidement à l'acte. C'est leur credo. Pour eux, c'est un enjeu stratégique. La «majorité précoce» prend ensuite le relais avant que le « marché » se généralise. Taxes et astreintes pour inciter, voire forcer, d'autres modes de consommation viennent plus tard.

Les états gèrent dans l'urgence et selon leur électorat. Les sociétés industrielles et commerciales gèrent au mieux de leurs intérêts financiers.

Différer la prise de décision ne fait qu'imposer des efforts plus importants sans parler des surcoûts financiers.

Et Albert Einstein de conclure : « *Strive not to be a success, but rather to be of value.* »

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Principe de précaution

La clé de voûte de l'intervention de l'ingénieur-conseil dans la cité en Europe : l'évaluation et la mesure du risque a priori mieux qu'une régulation confiée aux lois du marché et aux juges.

Le principe de précaution donne en droit, dans les pays de l'Union européenne, les bases du soutien scientifique à la décision. Il établit le lien entre l'Action, le droit de l'environnement et le droit à la santé.

Le principe de précaution donne à la fois une « promesse » de plus de sécurité et une « mesure » des risques consentis. C'est une base de contrôle de l'Action a priori. Contrôler au sens de vérifier et maîtriser, non au sens de limiter.

Mots-clés : action 21, Agenda 21, changement du climat, conseil, élaboration des politiques, expert, énergie, instrument de politique, soutien scientifique à la décision, principe de précaution

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



Le principe de précaution est apparu dans les années 1960 lors de débats relatifs aux problèmes internationaux de l'environnement, avant de recevoir une consécration publique en 1992 à l'occasion de la Conférence de

Rio, de laquelle dérivent les Conventions sur la diversité biologique, la Convention pour combattre la désertification et la Convention sur le Climat. Eat more chicken. En ligne : <<http://dailybiz.wordpress.com>>

Le principe de précaution est de plus en plus souvent évoqué hors de ce contexte, à propos de problèmes relatifs à l'alimentation et à la santé. Simple commodité de langage.

Le principe de précaution a fait une percée dans la perception sociale des risques par les affaires du sang contaminé en France, de la vache folle et de la dioxine en Belgique.

Certains balayent cette avancée du droit d'un revers de la main, sous prétexte que toute action humaine est sujette à risque.

Tout entrepreneur se pose inévitablement la question avant d'entreprendre : combien est-ce que je risque dans cette action ? Et il se pose la question en termes de finances et de conséquences sociales pour son entreprise. Il doit aussi se la poser en termes de conséquences pour l'environnement. La législation le rend aujourd'hui responsable des dommages occasionnés au milieu naturel.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] Entreprendre, mesurer les risques, accepter un risque ne réduit pas l'ambition des projets, ni la volonté d'entreprendre. [

Le principe de précaution est un principe d'organisation majeur de nos sociétés européennes qui met en cause de nombreux aspects du fonctionnement de notre démocratie, y compris en droit **la preuve de la faute**.

Hors des questions de droit, le principe de précaution a également connu un succès d'opinion si notable que son usage est parfois devenu incantatoire.

Pour les uns, le principe de précaution est considéré comme susceptible d'améliorer la sécurité, de constituer un pilier du développement économique durable et de servir de rempart contre les débordements de la technique et du productivisme.

Pour les autres, il est dénoncé comme de nature à fausser l'attribution de certaines responsabilités, à pénaliser les entreprises dont la compétitivité se trouverait compromise par un excès de réglementation, à faire obstacle à l'innovation et, dans les échanges internationaux, à masquer des intérêts protectionnistes.

Le principe de précaution est ainsi présenté comme une des sources de délocalisation d'entreprises et de la croissance du chômage. Ce qui le rend peu « sympathique ».

Il est aussi une source de succès pour les entreprises qui font la différence dans notre écosystème économique en adaptant leurs activités aux qualités réclamées par les nouvelles politiques européennes.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Faites vous-même votre opinion.

Au dicton "dans le doute abstiens-toi", le principe de précaution substitue l'impératif: "dans le doute, mets tout en œuvre pour agir au mieux". Et la fuite vers des cieux moins réglementés donne un coup d'accélérateur aux délocalisations.

Cette attitude positive d'action plutôt que d'inaction, de gestion active du doute par une mesure du **risque**, plutôt que de démission devant le risque, correspond à l'objectif de réduction des risques pour l'homme et l'environnement, sans que celle-ci passe obligatoirement par une accumulation de moratoires et un gel des innovations.

Voyez les décisions de moratoire sur le nucléaire, ou sur les OGMs. S'agit-il pour le premier de pressions « démocratiques » et pour l'autre de pressions de « protectionnistes de marché » combinées à une pression « démocratique » ? Dans ces deux cas, les risques ne sont ni mesurés, ni mesurables. Obscurantisme ou arbitraire ? Sans mesure du risque, car tous les risques ne sont pas mesurables, il n'y a pas de gestion de doute.

Le principe de précaution n'est pas un frein aux bénéfices légitimes et attendus du développement technologique. Il implique que des mesures proportionnées soient prises pour prévenir les risques possiblement induits, et que le risque résiduel soit considéré comme acceptable vis-à-vis des avantages escomptés.

La précaution commande d'évaluer la gravité des risques et leur probabilité à se réaliser. Elle impose une vigilance toute particulière pour préparer la décision (d'agir ou de ne pas agir), et aussi pour en suivre les conséquences.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] Parlons un peu assurances ? [

Assureurs et réassureurs savent calculer les risques. Ils sont pour moi une source utile d'information depuis que j'ai analysé dès les années 2000 des études très fouillées de « *Munchen Re* » sur les risques climatiques.

Au nom du « principe de précaution », les assureurs excluent les risques liés aux OGMs, au nucléaire et à tout produit ou activité qui ne satisfont pas à toutes les réglementations nationales et internationales.

] Pour tous, la précaution n'est pas une exigence de risque zéro. [

En adoptant cette attitude positive, le principe de précaution, donne aux scientifiques une nouvelle place dans la Société pour mieux gérer le développement technologique en minimisant les risques qui lui sont associés.

Certaines revendications de risque zéro au nom de la précaution ne sont pas exemptes d'incohérence. *Car, l'incertitude, la mesure des risques de première ou de deuxième espèce, et la mesure de l'inexactitude et du biais sont les bases des résultats de l'expérimentation scientifique et la recherche scientifique. Une recherche même aboutie, ne lève pas l'absence de risque.*

Désolé de restreindre cette partie du discours aux usagers de la recherche et développement expérimental qui connaissent la théorie, pratiquent les méthodes statistiques et en connaissent le vocabulaire.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le principe de précaution tend à s'imposer en Europe, dans les domaines de l'environnement, de l'alimentation et de la santé. Il est compatible avec la pratique du **contrôle a priori** qui prévaut dans l'espace européen où, contrairement aux États-Unis, la responsabilité de la régulation n'est pas principalement confiée aux **lois du marché et aux juges**.

Le principe de précaution établit ainsi une nouvelle relation du scientifique au citoyen, via le politique. Un nouveau tissu social.

Le scientifique, par nature, se pose des questions. La science qu'il détient, et dont il doit d'abord référer à ses pairs, lui donne des méthodes pour répondre à ces questions.

Au nom du principe de précaution, le scientifique doit maintenant répondre aux questions que la société lui adresse. Il doit appliquer ses méthodes scientifiques et répondre sous une forme intelligible à l'attention des utilisateurs potentiels et des commanditaires de la recherche. A charge pour la Société de faire l'arbitrage et de donner le cadre légal souhaitable.

En mars 2000, l'Europe se donnait pour ambition à Lisbonne de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

] Des exemples de politiques conduites par l'Europe : sol, eau air, air [

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Économie d'abord, bien-être social ensuite et le tout dans un meilleur environnement géré au mieux des connaissances scientifiques les plus pertinentes.

La « politique européenne sur les sols » élabore une ère totalement nouvelle, car c'est la première fois que l'Union envisage distinctement le sol et les déchets. Dorénavant, l'Europe s'engage en faveur des sols au même titre que l'air et l'eau ; Stratégie thématique en faveur de la protection des sols.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6av4qoy>>

La « directive cadre eau » et la « directive nitrate » dominent toute la problématique de la protection des eaux depuis de très nombreuses années. Le problème est très complexe. Et l'eau est bien une ressource stratégique ! Pour reprendre une formule illustre qui a déjà bien servi, il faut laisser du temps au temps. Ceci s'applique particulièrement à la mise en œuvre de toute directive de l'Union européenne et de leur transposition;

Protection et gestion de l'eau (directive-cadre sur l'eau).

En ligne : <<http://tinyurl.com/5tvvlmr>>

Pollution par les nitrates à partir de sources agricoles.

En ligne : <<http://tinyurl.com/5ta2gdr>>

Le [Protocole de Kyoto](#), sous ses articles « affectation des terres et forêts », régit toute la gestion du milieu (hors sites urbains) : sol, faune, flore, atmosphère, vue tant sous l'angle de la conservation in situ que sous un angle planétaire.

United Nations Framework Convention on Climate

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Change (En français : Convention des Nations Unies pour la Changement du Climat).

En ligne : < <http://unfccc.int/2860.php>>

Kyoto Protocol. (En français : Le Protocole de Kyoto.)

En ligne : < <http://tinyurl.com/27nor2> >

[Les 27 s'accordent sur le climat et l'économie.](#)

En ligne : < <http://tinyurl.com/6fgna2u> >

Stratégie en faveur du développement durable.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6b89eou>>

Le politique propose des outils et dégage des moyens de financement complémentaires pour répondre aux questions qu'il se pose ou que son peuple lui adresse.

Le principe de précaution tisse un nouveau tissu social. Il donne aux scientifiques l'obligation de transmettre leurs résultats de recherche également dans une forme intelligible à l'attention des utilisateurs potentiels et des commanditaires de cette recherche.

À charge ensuite pour les décideurs de procéder à l'arbitrage et de donner le cadre légal souhaitable.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - *Eric Laitat* (2011). Distribué par *EcoPilot*.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Changement du climat

La gestion de l'environnement est un mouvement pendulaire. Elle résulte de navettes entre citoyens et décideurs. Les premiers réclament un plus grand respect de leur environnement. Les seconds édictent des règles. À charge des premiers de les suivre pour répondre aux attentes initialement formulées. À charge des seconds d'être réceptifs à la formulation des nouvelles attentes et de mesurer l'efficacité et l'efficience des politiques.

Les scientifiques ont établi l'origine humaine du changement climatique actuel. C'est à la fois un fait scientifique et une réalité négociée qui détermine nos relations à l'énergie, dans l'ordre : 1- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les gaspillages d'énergie, 2- Oser la question de la plus-value pour le bien-être et 3- Viser l'efficience environnementale.

Les objectifs politiques sont simples, clairs et cohérents jusqu'à un horizon perceptible pour toute Action actuelle : « Nos émissions de gaz à effet de serre doivent s'infléchir fortement à la baisse ».

Mots-clés : changement du climat, groupe intergouvernemental d'experts sur le climat, protocole de Kyoto, outil scientifique, prise de décision, forêt, utilisation des terres, politique.

Personne ne considère actuellement le CO₂ comme un polluant. Sa toxicité à l'égard des systèmes vivants est exceptionnelle et n'apparaît que pour des concentrations 100 fois supérieures aux teneurs ambiantes. Le dernier événement d'importance s'est déroulé le 21 Août 1986 au bord du lac Nyos (Cameroun). Plus de 1.700 hommes y ont trouvé la mort suite à de très fortes concentrations en CO₂ atmosphériques

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

voisines de 10% en volume. Ce drame, résultant du « retournement » des eaux d'un lac volcanique est rarissime.



Le CO₂ contribue à notre bien-être sur la planète par son rôle dans l'effet de serre et son intervention dans la photosynthèse. L'augmentation de CO₂ depuis 1870 suscite cependant des inquiétudes et les risques de nos émissions de CO₂ dans l'atmosphère font que l'association « CO₂-polluant atmosphérique » est fréquente dans le langage courant.

L'effet de serre est un phénomène naturel et bénéfique pour la terre. C'est utile de le rappeler.

Or, les activités humaines émettent des quantités croissantes de gaz qui modifient la composition de l'atmosphère et accroissent l'effet de serre et la température de la Terre.

La vapeur d'eau (H₂O_{vap}), le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

hydrofluorocarbones (HFCs), les hydrocarbures perfluorés (PFCs), l'hexafluorure de soufre (SF₆) absorbent la fraction infra rouge du rayonnement solaire.

Les activités humaines modifient la composition de l'air de façon mesurable et significative.

] La terre a déjà connu des concentrations en CO₂ beaucoup plus élevées, pas l'Homme. [

L'origine humaine du changement climatique actuel est maintenant établie de façon indiscutable par les scientifiques.

Ce n'est pas nier les « autres sources » du changement que l'on observe. C'est simplement reconnaître que notre contribution humaine est significative et c'est reconnaître que certaines de nos Actions doivent être évitées.

Ceci ne coupe pas court aux discussions sur les mesures à prendre pour viser la/les bonne(s) cible(s), car le taux d'élévation du CO₂ par unité de temps constitue une menace sérieuse pour notre vie terrestre.

La teneur en CO₂ que l'on atteindra à terme ne serait pas nocive, en tant que telle. Mais l'augmentation correspondante de la température induit et induirait une hausse du niveau des mers résultant d'une part de la fonte des calottes glacières et d'autre part de la dilatation de l'eau, l'exode des populations côtières, l'adaptation des modes de culture au changement climatique, l'insécurité alimentaire, une modification de la couverture végétale, particulièrement les forêts, garantes de la conservation de sols, des perturbations climatiques importantes, etc.

Le climat n'est pas la météo. La *climatologie* étudie des statistiques de distribution des conditions atmosphériques

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

dans un espace et dans un temps donné. La *météorologie* étudie les phénomènes atmosphériques en vue d'expliquer le temps qu'il fait ou le temps qu'il fera dans un avenir de quelques jours.

La confusion est pourtant facile. Mais elle est source d'erreur, quant à opposer les vérités scientifiques de l'une et l'autre discipline. Elle génère aussi l'ambiguïté. Trop souvent, on rappelle la réalité du changement climatique à l'occasion des tempêtes, cyclones, ouragans ou inondations.

Outre les effets météorologiques qui marquent toujours les esprits, le changement du climat renforce les tempêtes et des ouragans, modifie les moussons, accentue les oscillations El Niño – la Niña, et produit d'autres effets plus dommageables encore sur la population avec une recrudescence de la malaria, de la fièvre jaune, de la tuberculose, de la dengue et des allergies respiratoires, en milieu urbain.

Le climat de la Terre change. C'est une réalité non démentie que les scientifiques publient, argumentent et démontrent par des faisceaux de preuves. Ces publications ne sont pas un débat politique, démocratique ou de café du commerce où la raison du plus fort l'emporte.

Vous trouverez par contre plus de 760.000 pages Internet qui discutent la question « *Changements climatiques mythe ou réalité ?* » Comme quoi, il n'est pas nécessaire de savoir, d'étudier et de travailler pour avoir un avis.

] Un fait scientifique, une réalité négociée. [

Le processus mis en place dans le [Protocole de Kyoto](#) relève du [Principe de précaution](#).

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les préoccupations relatives au changement climatique ont donné naissance au [Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat](#) (GIEC, en anglais : *Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC*) en 1988, sous l'impulsion de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et du [Programme des Nations Unies pour l'Environnement](#) (PNUE, en anglais : « *United Nation Environment Programme, UNEP* »).

Il n'aura donc fallu au GIEC que trois ans, après la première 'prévision' par les modèles climatiques d'une hausse des températures due aux activités humaines, pour mettre la [Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement du Climat](#) (CCNUCC, en anglais : *United Nations Framework Convention on Climate Change, UNFCCC*) sur les rails, sous M. G. Bush (père), Président des États Unis.

Les objectifs principaux du GIEC sont:

- d'évaluer la littérature scientifique disponible sur le changement climatique,
- d'évaluer les conséquences environnementales et socio-économiques du changement climatique,
- de formuler des propositions de réponses stratégiques.

Depuis 1988, les travaux du GIEC ont servi de base aux négociations dans le cadre de la CCNUCC (1992) et au Protocole de Kyoto (1997).

Le Protocole de Kyoto à la CCNUCC reflète les principales tendances des discussions scientifiques et les politiques en matière de changement climatique. Il contient des procédures bien déterminées en cas de non-respect des obligations. Ce type de contrainte n'existe dans aucun autre Traité international de conservation de la nature.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

**] Le Protocole de Kyoto est le cœur de toute
action future de conservation de l'environnement. [**

La CCNUCC n'est pas qu'un Traité international. C'est un processus global de réunions entre parties (c'est-à-dire les états signataires) de la Convention.

Les Conférences des Parties (CdPs), réunissent les pays signataires de la Convention et les organes internationaux dont l'Organe Subsidaire d'Avis Technique et Scientifique (En anglais: SBSTA).

Entre les réunions, le GIEC, le secrétariat de la CCNUCC et les parties à la CCNUCC répondent aux demandes de la dernière CdP en date ou du SBSTA et transmettent l'information requise pour la préparation des documents servant de base à la procédure de négociations.

En donnant suite à ces demandes de la CdP et du SBSTA, le GIEC a confortablement assis sa position de relais efficace entre politiques et sciences.

Le GIEC a intégré, à la satisfaction de tous les différents acteurs, les connaissances scientifiques dans le processus de décision politique. Ses publications, synthèses et analyses des publications scientifiques originales, ont une forte influence dans la mesure où elles sont pertinentes pour les utilisateurs potentiels (les ambassadeurs, les négociateurs, les décideurs politiques et les scientifiques), crédibles en ce qui concerne la méthode scientifique mise en œuvre et légitimes dans leur structure.

Les différends scientifiques, politiques et techniques portent sur la vitesse du changement climatique (et non sa réalité scientifique), notre capacité à y faire face et la hiérarchie des moyens techniques à mettre en œuvre pour :

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les gaspillages d'énergie,
- oser la question de la plus-value pour le bien-être et,
- viser l'efficacité environnementale.

En ce qui concerne le changement climatique, toute adaptation aux nouvelles conditions environnementales sera d'autant plus aisée, que l'évolution est progressive, maîtrisée et se réfère à des objectifs de réduction des émissions atteignables. Les objectifs des politiques environnementales sont clairs et cohérents

- 12% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2012 par rapport aux émissions de 1990 des Parties du Protocole de Kyoto (dont l'Union européenne),
- 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les pays membres de l'Union européenne à l'horizon 2020 selon le 'paquet énergie' et
- 50% de réduction annoncés par le G8 (dont l'Union européenne) à l'horizon 2050.

12% en 2012, 20% en 2020, 50% en 2050. Comme des slogans publicitaires. Ces objectifs martèlent pour tous, avec des chiffres simples, une orientation politique unanime. La tendance est forte. La tendance est à long terme.

Nos émissions de gaz à effet de serre doivent s'infléchir à la baisse, de plus en plus, maintenant et jusqu'à un horizon que les femmes et les hommes actifs peuvent percevoir.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Towards Ressource efficiency, interview de Théo Rombouts au forum annuel 2011 du CFDD

Interview de Theo Rombouts, le Président du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD- Belgique) : « une approche intégrée pour être efficace ! » Perspectives pour la « ressource efficiency » dans le cadre du développement durable : le forum annuel 2011 du Conseil Fédéral du Développement Durable.

Le Conseil fédéral du Développement durable (CFDD) a tenu son Forum annuel 2011, le 31 mars à la bibliothèque royale à Bruxelles.

Les ressources deviennent de plus en plus rares ou plus difficiles à atteindre. Cela entraîne de grandes conséquences. Notre économie va devoir se transformer dans les années à venir pour utiliser de façon beaucoup plus efficiente des matières premières précieuses.

EcoPilot : « Une approche intégrée, cela veut dire qu'il faut aller au-delà de l'utilisation –voire de la fin- des ressources ? »

Theo Rombouts (**TR**) : « Bien entendu. Il faut envisager l'efficacité dans l'utilisation des ressources non comme une stratégie isolée, mais bien dans le cadre du développement durable. Une politique d'efficacité dans l'utilisation des ressources serait trop réductrice, si par exemple, elle ne se concentrait que sur des objectifs de croissance, en termes classiques, sans en même temps tenir compte du lien avec les politiques industrielles et d'innovation. »

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

EcoPilot : « Vous abordez donc dans vos travaux 'l'*empreinte écologique*' de nos modes de production et de consommation. »

TR : « En effet, nos modes de production et de consommation ne sont pas sans influence sur les écosystèmes de la planète. L'approche serait aussi trop limitée si elle ne considérait pas les effets sur l'emploi d'une transition vers une économie efficiente en matières premières, et notamment les risques à moyen- et long-termes pour certaines catégories de travailleurs. Enfin, elle serait insuffisante si elle ne tenait pas compte des conséquences de la prospection de matières premières pour les populations des régions où ces ressources se trouvent. »

EcoPilot : « Nous avons donc besoin d'une approche 'intégrée', mais quelles en sont les implications ? »

TR : « Une approche intégrée rassemble toutes ces dimensions. Et elle renforce aussi bien le capital économique que le capital social ou écologique, et veille au bien-être de nos enfants et de nos petits enfants. »

EcoPilot : « Le CFDD travaille donc bien dans les perspectives européennes et mondiales du développement durable ? »

TR : « Bien entendu. Nous œuvrons à la préparation de la Conférence mondiale sur le développement durable qui se tiendra en 2012, 20 ans après le premier Sommet sur le développement durable. Rio + 20 traitera de deux grands thèmes : d'une part l'économie verte dans le cadre du développement durable et de la lutte contre la pauvreté et,

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

d'autre part, le cadre institutionnel pour un développement durable. Le CFDD avait déjà exprimé dans un avis l'espoir que ce Sommet Rio+20 puisse donner une nouvelle impulsion au développement durable. Et c'est plus que jamais nécessaire. »

EcoPilot : « Mais quels instruments politiques devront être mis en place ? »

TR : « Nous constatons qu'après la Conférence de Rio de 1992, de nombreux pays ont mis en place une belle panoplie d'instruments politiques. Mais en pratique, ils restent trop souvent sous-utilisés. Dans un avis adressé au futur gouvernement fédéral, le Conseil a plaidé pour que le développement durable devienne la priorité de tout le gouvernement et soit vraiment au centre des priorités politiques. »

« C'est pour cette raison, que nous suivons avec attention l'évolution des stratégies de développement durable. Nous suivons aussi le Programme national de Réforme que la Belgique prépare actuellement dans le cadre de la stratégie EU 2020, qui a succédé à la stratégie de Lisbonne. Investir dans l'avenir, c'est aussi avoir de l'attention pour des problèmes comme le vieillissement, le marché du travail, l'assainissement des finances publiques, mais aussi le nécessaire investissement dans le verdissement de notre économie. »

Ainsi, il est important, entre autres, que l'accès durable aux ressources soit organisé d'une manière équitable, et ne conduise pas à une aggravation de la pauvreté. Le CFDD veut expressément examiner ce défi dans un cadre de développement durable, qui tient compte des dimensions économiques, écologiques, sociales et Nord-Sud.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Soumettre une proposition de financement à la Commission européenne

EcoPilot vous conseille, vous accompagne et vous guide.

Je souhaite que vous lisiez les chapitres suivants sous les Tropiques ou dans votre jardin, couché les doigts de pieds en éventail ou assis devant votre écran, en sirotant une trappiste ou une eau fraîche, selon l'empreinte écologique à laquelle vous consentirez ! Il vous faudra co-pilote pour la mise en œuvre de vos idées et projets. Et c'est tout un métier.

L'Europe discute et prépare nos politiques. Elle prévoit les outils et moyens de financement pour soutenir des projets porteurs d'**Économie verte**.

Programmes et budgets sont disponibles. Encore faut-il soumettre une proposition et décrocher le financement.

Comprendre le langage et le vocabulaire européen vous semblera ardu. Mais la méthode que je vous propose est robuste et fiable. Elle s'applique à toute gestion de projet, pour des financements européens ou tout autre source de financement. EcoPilot l'a prouvé.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] Pour bénéficier du financement et du label de l'Europe, un projet doit résoudre un problème que la politique européenne envisage. [

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les programmes de financements européens

Les programmes de financements Recherche et Développement – Innovation (R&D-I) sont nombreux et connus dans les grandes lignes. La Commission communique largement.

Les politiques européennes sont soutenues par des programmes d'Actions dotés de moyens financiers. Les procédures vous semblent complexes et technocratiques ? Il faut justifier chaque € payé par les contribuables européens.

La Commission européenne communique très largement sur ses programmes et moyens de financement, mais l'information est autant précise qu'abondante.

EcoPilot se charge de :

veiller et alerter sur les thèmes et les outils de financement qui vous intéressent ;

préparer et guider vos idées pour répondre aux appels à projets (y compris l'identification des lignes stratégiques, l'évaluation financière, économique et l'analyse coûts - bénéfices) ;

étendre vos connaissances des réglementations en matière d'environnement, eau, déchets et de politique énergétique.

] Tout projet doit contribuer à résoudre un problème identifié dans les préoccupations des politiques de l'UE. [

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

EcoPilot dispose d'une solide connaissance des politiques de l'environnement (Environnement. En Ligne : <<http://tinyurl.com/5sbsjdu>>) et des politiques de l'énergie (Energie. En ligne : <<http://tinyurl.com/6fj5zsb>>) de l'UE sur les « acquis communautaires » et les questions stratégiques - dans les Etats membres de l'UE et les pays adhérents à des partenariats ainsi que des outils et moyens de financement de la Commission :

Energie Intelligente Europe : Tous ensemble, nous devons redoubler d'efforts pour convaincre tant les consommateurs que les entreprises qu'il est judicieux, sur le plan financier, d'investir dans l'efficacité énergétique. En ligne : <<http://tinyurl.com/6xa9lpv>>

Marco Polo : Programme de l'UE pour réduire les coûts de transport à l'environnement, l'économie et la société.

En ligne < <http://tinyurl.com/25wjvg4>>

Eco-innovation : Initiative de l'UE pour exploiter le potentiel des écotecnologies et de l'éco innovation en donnant une chance à des idées astucieuses et aux nouvelles solutions respectueuses de l'environnement d'atteindre un marché à l'échelle européenne. En ligne : <<http://tinyurl.com/6xp9wsw>>

LIFEplus : Le principal programme de financement de l'Union européenne pour l'environnement dans toute l'UE, ainsi que dans certains pays candidats, pays adhérents et les pays voisins. Il comporte deux volets : *Life + Nature et*

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

biodiversité et Life + Politique et gouvernance.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6nrqgs>>

Programme cadre : La connaissance repose au cœur de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne, qui compte devenir «l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde». Le «triangle de la connaissance» - recherche, éducation et innovation – est un facteur essentiel dans les efforts de l'Europe visant à atteindre les objectifs ambitieux de Lisbonne. Le septième programme-cadre (7^{ième} PC) regroupe toutes les initiatives de l'UE ayant trait à la recherche et joue ainsi un rôle crucial dans l'atteinte des buts concernant la croissance, la compétitivité et l'emploi.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6l7av5m>>

EcoPilot c'est l'expérience dans le conseil aux institutions publiques, entreprises et ONGs sur le développement et la **gestion des projets**, les programmes et **mécanismes de financement** dans le secteur de l'environnement.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

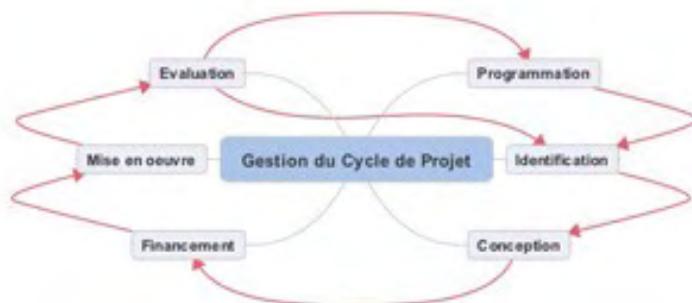
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

La Gestion du Cycle de Projet

Programmation, identification, conception, financement, mise en œuvre, évaluation. C'est la Gestion du Cycle de Projet utilisée à la Commission européenne. Appliquée à votre projet, la méthode produira des résultats impressionnants.

La séquence est bien établie. La méthode est fiable et robuste. L'appliquer est une garantie de succès.

La méthode mène de l'idée à l'Action. Le projet est formulé, décomposé en une suite logique d'actions, mis en œuvre et évalué en vue d'améliorer la stratégie et les interventions futures.



Programmation, identification, conception, financement, mise en œuvre, évaluation, EcoPilot dispose d'une expertise confirmée dans chacune de ces étapes. Il en a la connaissance et la maîtrise approfondie. Il les a déjà expérimentées, élaborées, analysées et évaluées. En copilote, cette expérience est à votre service pour vos projets et actions.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Programmation : l'UE définit les orientations et principes généraux de sa politique. Elle publie d'abord un certain nombre d'idées dans des communications qui en exposent les grandes lignes.

Ces idées sont soutenues par des mécanismes et des moyens de financements via ses programmes.

] À vous d'agir dans ce cadre pro actif. [

Identification : nous analysons ensemble, les idées de projets et les actions possibles en vue d'un approfondissement éventuel.

Instruction : nous analysons ensemble la pertinence et la faisabilité de l'idée de projet par rapport au(x) problème(s) que le projet vise à résoudre. Nous prenons en compte tous les aspects importants de l'idée, en tenant compte des facteurs clés de qualité et des points de vue des principales parties prenantes.

Conseil EcoPilot II n'y a pas de projet sans idée clairement et précisément définie. Un projet peut poursuivre plusieurs idées, mais alors, elles doivent être hiérarchisées (Idée 1, Sous idée 1.1 - Idée 2, Sous idée 2.1, Sous idée 2.2, Sous idée 2.3 etc.). C'est le rôle d'EcoPilot.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Financement : nous bouclons ensemble une proposition de financement dans le cadre de l'appel à projets de l'UE qui vous correspond au mieux.

Nous passons ensemble en revue le texte de l'appel à projet, le règlement, les critères d'éligibilité.

Vous disposez d'un savoir-faire reconnu, de sous-contractants, de conseils d'experts et de votre réseau.

EcoPilot vous apporte une guidance dans la rédaction des formulaires de demande, y compris l'identification des lignes-forces stratégiques, l'objectif spécifique, les objectifs globaux, les critères d'évaluation et de conformité financière, l'analyse économique et l'analyse coûts-bénéfices, les bénéfices durables pour les groupes cibles prévus.

La proposition de financement est soumise à la Commission européenne, examinée puis, si elle est retenue, elle devra être complétée et amendée par vous, le bénéficiaire, pour répondre aux remarques du comité d'experts évaluateurs internes ou externes.

Mise en œuvre : le budget est utilisé pour atteindre son/ses objectif(s) spécifique(s) et répondre au problème central. Les bénéfices du projet doivent être durables pour les groupes cibles. L'état d'avancement du projet fait l'objet d'un suivi régulier externe permettant les ajustements à l'évolution de la situation.

Evaluation : l'évaluation des succès du projet porte une appréciation, aussi systématique et objective que possible, sur un projet en cours ou achevé, ou sur un ensemble de lignes d'actions, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

L'évaluation *ex-post* externe détermine la viabilité du projet. Un projet est viable lorsqu'il est en mesure de fournir des bénéfices aux groupes cibles durant une longue période, une fois l'essentiel de l'aide de la Commission européenne arrivé à terme.

Téléchargez le Manuel de Gestion du Cycle de projet, Commission européenne. EuropeAid Office de Coopération Affaires générales.

En ligne : <<http://tinyurl.com/5wohsvt>>

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Préparer une demande de financement en 7 étapes

Une bonne demande de financement c'est :

- *une bonne idée qui correspond aux objectifs de l'appel à projets,*
- *des objectifs ambitieux et réalistes de plus-values environnementales,*
- *une lecture détaillée des documents annexes à l'appel à projet,*
- *une bonne identification des Actions à mettre en œuvre pour réaliser votre idée,*
- *des indicateurs SMART pour mesurer l'avancement de votre projet,*
- *une répartition chronologique claire des Actions à mettre en œuvre et*
- *une affectation de moyens humains, matériels et financiers.*

Avant de rentrer dans les formulaires - qui risquent probablement de vous dissuader ! - ouvrez un nouveau fichier dans votre logiciel de traitement de texte. Tapez les mots Résumé, Contexte, Objectif général, Description du projet, Hypothèses et risques, Mise en œuvre et Facteur de qualité. Et écrivez sans arrêter.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] « Get ready to rock ! » Don't édit. Don't go back. DON'T stop writing. [

- **Résumé** : répondre aux questions : pourquoi ? qui ? quoi ? comment ? combien ?... en 2 ou 3 pages maximum.
- **Contexte** : identifier les objectifs politiques cadres du bailleur de fonds et tout autre bailleur de fonds.
- **Objectif général** :
 - Analyser le problème, analyse sectorielle, analyse pour les parties prenantes.
 - Formuler l'objectif général.
- **Description du projet** : les objectifs et la stratégie pour les atteindre.
 - Résumer les leçons du passé, liens avec les activités prévues ou mises en œuvre par d'autres bailleurs de fonds
 - Décrire les interventions, les objectifs et les stratégies pour les atteindre, l'objectif spécifique, les activités, les résultats escomptés et les principaux indicateurs.
- **Hypothèse, risques et flexibilité** : identifier tous les facteurs externes qui échappent au contrôle direct
- **Modalité de mise en œuvre** :
 - Moyens humains, matériels et financiers.
 - Procédures organisationnelles et de mise en œuvre.
 - Calendrier des opérations.

Mention de la source :

« Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- Estimation des coûts et plan de financement, y compris co-financement).
 - Conditions spéciales et mesures d'accompagnement.
 - Suivi et évaluation.
- **Facteurs de qualité :**
 - Participation des bénéficiaires et appropriation des résultats par les bénéficiaires.
 - Politique de soutien.
 - Technologie(s) appropriée(s).
 - Aspects socioculturels.
 - Égalité homme/femme.
 - Protection accrue de l'environnement (objectifs mesurables et quantifiés).
 - Capacité institutionnelle, d'organisation et de gestion.
 - Viabilité économique.
 - **Annexe :** Matrice du cadre logique

Mention de la source :

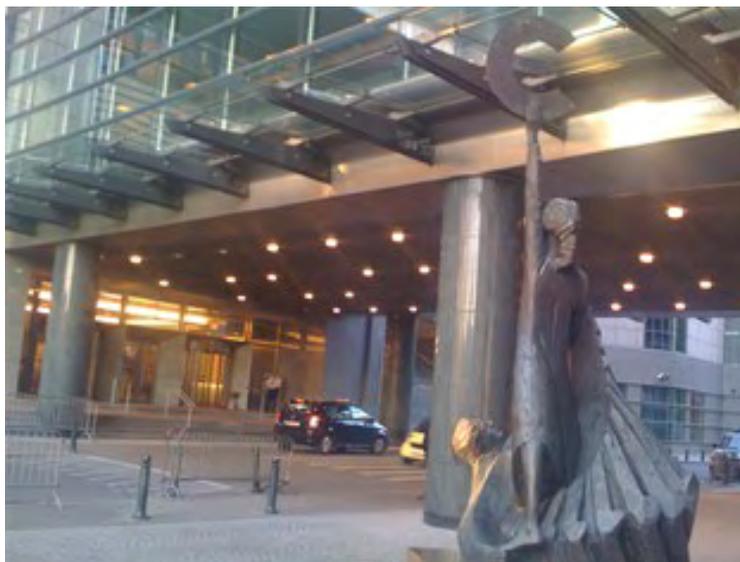
«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Compléter avec succès une demande de financement en 8 étapes

La Commission doit garantir à tous un traitement juste et équitable : les critères d'évaluation sont publiés avec l'appel à projets. Les règles sont claires. Suivez-les à la lettre - et sans interprétation hasardeuse - pour votre succès.

Les experts qui évaluent vos propositions sont indépendants. La procédure est transparente et vous serez informé des motifs de l'acceptation ou du rejet de votre candidature.



Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Ces 8 étapes pour rédiger avec succès une demande de financement.

1. Télécharger tous les fichiers et prendre connaissance approfondie des termes de l'appel à projet et des documents d'appui : les FAQ, les dispositions communes de l'appel et les lignes directrices pour les demandeurs.
2. Développer une bonne idée en quelques Actions clé. Quelle est la situation actuelle ? En quoi le projet l'améliore-t-elle ? Quels sont les résultats attendus ? Quels sont les potentiels de marché ? Organisez-les selon une série chronologique.
3. Quantifier votre « empreinte écologique ». Votre projet doit apporter une plus-value environnementale dès avant son terme (si possible). Des plus-values environnementales ? Ce sont :
 - a. Des performances environnementales améliorées : c'est moins d'émissions de CO₂, moins d'émissions de particules fines dans l'air (PM 10 et PM 2.5), c'est X tonnes de déchets soustraits des mises en décharge, etc.
 - b. Une meilleure utilisation des ressources naturelles : c'est une plus grande efficacité des ressources, une réduction de la consommation d'eau, une utilisation des sources d'énergie renouvelable, etc.
 - c. Une performance économique et une réplication sur le marché : une taille de marché évaluée en € (un succès d'estime est insuffisant), un nombre de start-ups, un bras de levier, des prévisions de revenus, des dépôts de brevets, etc.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

4. Démontrer que votre idée s'intègre dans le cadre de l'appel à projet. Ne vous contentez pas d'identifier des textes relatifs publiés par la Commission européenne. Mais expliquez le lien entre votre projet et les textes auxquels vous vous référez.
5. Déterminer quelles sont les bases sur lesquelles vous estimez que le succès de votre projet peut être évalué. C'est vous qui fixez les critères selon lesquels le progrès apporté par votre projet sera évalué. Soyez réaliste et ambitieux. « **Be SMART** » : vos indicateurs seront Spécifiques, Mesurables, Atteignable, Réalistes, limités dans le Temps. Précisez vos références pour mesurer l'avancement de votre projet. Donnez les ordres de grandeur.
6. Répondre à toutes les questions des formulaires de propositions de financement et aborder tous les critères d'évaluation.
7. Détailler votre projet. Partez de votre situation existante et l'état de l'art. Quelle est la place du projet dans le paysage actuel ? Quelles sont les étapes du projet et les actions à mener pour y arriver ? Quels sont les résultats attendus ? Quels sont vos besoins additionnels en moyens humains, matériels et financiers ?
8. Déterminer le budget nécessaire pour réaliser votre projet. Évaluez les coûts de façon réaliste. Justifiez votre demande de financement par les contribuables de l'Union européenne et démontrez votre motivation à co-financer le projet.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

La matrice du cadre logique au cœur de la demande de financement

Le cœur de votre demande de financement : une bonne idée, quelques Actions clé. Vous disposez d'un savoir-faire reconnu, de sous-contractants, de conseils d'experts et de votre réseau. Vous devez organiser et présenter votre projet de telle manière qu'un évaluateur externe le comprenne facilement. Utilisez un langage clair et sans jargon.

*Le **cadre logique** est un outil pour mettre en forme les résultats d'une analyse, pour organiser et présenter votre projet et ses objectifs d'une façon logique, structurée et systématique. C'est aussi un outil TRES utile pour la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet.*

Cette mise en forme doit :

présenter les liens de causalité entre les objectifs,

indiquer comment on peut vérifier si les objectifs sont atteints,

définir les hypothèses susceptibles d'influencer la réussite du projet et donc celles sous lesquelles le projet échappe au contrôle.

Vous connaissez votre métier, votre système ou votre process, et vous savez, intuitivement, ce qui doit être amélioré. C'est un PLUS, si cette amélioration concourt à un bénéfice pour l'environnement et une empreinte écologique allégée. Avez-vous pensé à l'éco-innovation et l'éco-conception de votre projet ? produit ? ou service ?

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Devez-vous trouver des moyens et un financement pour faire de la Recherche et Développement, de l'Innovation, Démonstration et Communication ? Souhaitez-vous la percée de votre produit ou service dans la nouvelle économie verte ?

] Structurer et formuler votre réflexion avec la matrice du cadre logique. [

La matrice du Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse
Objectif général				
Objectifs spécifiques				
Résultats				
Activités		Moyens	Coûts	
				Conditions préalables

Elle vous aide à l'exprimer de façon standardisée pour que le bailleur de fonds, qui n'est pas expert en votre matière, en comprenne les enjeux, les avantages et le potentiel de contribution aux politiques qu'il a décidé de financer. Lui aussi doit justifier auprès des contribuables chaque € investi.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

L'approche du cadre logique comporte deux étapes : les analyses et la planification.

Etape N°1 Analyses. Nous analysons ensemble la situation existante pour développer une **vision stratégique partagée** de la situation future souhaitée. Le fil rouge de cette analyse est que le projet contribue à résoudre un problème rencontré par un/des groupe(s) cible(s), le bénéficiaire, des hommes et des femmes, et répondre à de nouveaux besoins ou intérêts.

L'analyse présente quatre perspectives :

1. **Analyse des parties prenantes** : identifier toutes les parties susceptibles d'être affectées (de façon positive ou négative) par le projet et la manière dont elles sont affectées.

Conseil EcoPilot	Idéalement, il faut non seulement un atelier participatif de planification, mais aussi un protocole d'accord ou d'engagement signé par les parties prenantes.
-------------------------	---

2. **Analyse des objectifs** : partir de « l'état négatif actuel » et se projeter dans une « situation future positive » ; décrire la situation future avec les parties prenantes, une fois que les problèmes sont résolus, vérifier la hiérarchie des objectifs dans « l'arbre des objectifs » », visualiser les

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

relations entre les voies et **moyens** et les fins d'un projet. C'est-à-dire estimer l'**efficience** du projet : le rapport des **résultats** aux moyens mis en œuvre.

Conseil EcoPilot Cette phase de consolidation, particulièrement délicate, nécessite l'intervention des Parties prenantes. Certains objectifs ne peuvent être atteints par le projet proposé. D'autres objectifs pourraient se révéler peu réalistes. Et donc, pensez à un Protocole d'accord ou d'engagement signé des parties prenantes...

3. **Analyse des problèmes** : identifier les aspects négatifs d'une situation existante, établir des relations de cause à effet entre les divers problèmes, dégager les Solutions en réponse aux Problèmes dans « l'**arbre des problèmes** »

Conseil EcoPilot Le(s) problème(s) est/(sont) au centre du projet. Il va toutefois de soi que la seule identification des carences de fonctionnement ne suffit pas à faire « bien » fonctionner un autre système ou process.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

4. **Analyse des stratégies** : Déterminer les stratégies à mettre en œuvre selon les différentes familles d'objectifs à atteindre en réponse aux problèmes. L'analyse stratégique sert à décider quels objectifs sont à inclure « dans » le projet et quels objectifs sont à garder « en dehors » du projet. Il faut identifier les différentes stratégies possibles, établir des critères de choix des stratégies à adopter et choisir.

Étape N°2 : Planification avec la matrice du cadre logique

La matrice permet :

1. **une lecture verticale** pour identifier ce que le projet vise à réaliser, clarifier les liens de causes à effets et préciser les **hypothèses** et les incertitudes qui échappent au gestionnaire du projet ;
2. **une lecture horizontale** pour mesurer les effets du projet, identifier les ressources qui seront mobilisées et fournir les indicateurs d'avancement, ainsi que les sources pour les vérifier :
 - **La logique d'intervention** : lie l'**objectif spécifique**, c'est-à-dire l'importance du projet pour la société et les parties prenantes, les **objectifs globaux** le ou les objectifs qui seront atteints par la mise en œuvre du projet et qui sont susceptibles de perdurer si le projet est une réussite, les **résultats**, qui sont les produits des activités mises en œuvre et les **activités**, c'est-à-

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

dire la série des actions qui doivent être entreprises ou fournies pour produire les résultats escomptés et les *moyens* mis en œuvre, moyens humains et matériels.

- **Les indicateurs vérifiables** : décrivent les objectifs du projet en terme de quantité, de qualité, de groupe(s) cible(s), de temps, de localisation. « **Be SMART** » : vos indicateurs seront : *Spécifiques*, c'est-à-dire qu'ils doivent être capables de mesurer ce qu'ils sont supposés mesurer, *Mesurables*, *Atteignables*, *Réalistes* et limités dans le *Temps*.
- **Les sources de vérification** : aux plus indépendantes, au mieux.
- **Les hypothèses** : Des conditions doivent être remplies pour assurer la réussite d'un projet. Elles doivent être clairement énoncées.

La matrice du cadre logique est un outil de travail performant. Elle ne résout pas les problèmes, mais permet une présentation et une clarification objective et méthodologique de toute situation, système ou process.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Identifier le cadre logique d'un projet en 5 étapes

La matrice du cadre logique est l'outil professionnel qui donnera à votre projet cette « Magic Touch » une gestion aisée et des résultats impressionnants. Non seulement vous augmenterez considérablement vos chances de succès pour obtenir un financement, mais vous augmenterez aussi le potentiel de réussite de votre projet par un ciblage efficace de vos objectifs, une identification claire des moyens requis et des risques potentiels.

Il vous suffit d'un carnet de notes ou d'un nouveau fichier dans votre logiciel de traitement de texte.

Pour commencer, tapez les mots Objectif spécifique, Objectifs globaux, Résultats, Actions.

] « Brainstorming » : les idées bullent comme un Champagne. [

Vous ne devez pas formuler les idées.

Il suffit de garder en mémoire tous les mots-clés qui vous passent par la tête.

Vous voulez développer votre Activité en recourant à des moyens humains additionnels ? Dessinez l'organigramme qui y correspond et les missions correspondantes.

Vous voulez projeter votre Activité dans le futur ? Tracez une ligne de temps qui vous projette à 3 ou 4 années et jalonnez les Actions clés.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Vous préférez les chiffres ? Prenez un tableur et listez les moyens humains, matériels et financiers qui vous passent par la tête.

Des informations vous manquent ? Sur le marché, les concurrents, les partenaires potentiels, les fournisseurs, les prix, les process, les techniques ? Recherchez-les, d'abord en ligne (on trouve tout très vite sur Internet), puis recherchez au plus près de vous.

Si rien ne vous vient à l'esprit ? Ce n'est pas un problème, car le développement de l'activité est un processus continu et adaptatif, même dans l'inconscient.

Accrochez-vous alors à une simple phrase : la mission de votre entreprise ou votre vision d'entrepreneur ? Et développez-la maintenant, pour demain...

Enfin, à partir de ces mots, ces listes, ces dessins, tableaux :

- 1- **Identifier l'objectif spécifique** : choisir au plus haut de la hiérarchie des objectifs, celui qui décrit le mieux les bénéfices durables pour les Parties prenantes.
- 2- **Identifier les objectifs globaux** : cerner au mieux le cadre des interventions qui décrivent au mieux les bénéfices escomptés du projet.
- 3- **Identifier les résultats** : choisir dans l'arbre à objectifs les groupes qui contribuent à atteindre un objectif spécifique significatif.
- 4- **Identifier les activités** : traduire les résultats à atteindre en activités à mettre en œuvre pour y arriver.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- 5- **Ré-examiner l'arbre des objectifs** : ajouter des activités additionnelles si l'analyse avec les Parties prenantes fait l'impasse sur des étapes transitoires, évidentes pour le spécialiste mais bonne à dire au néophyte dans la matière (même s'il est expert).

Conseils EcoPilot Un seul objectif spécifique : centré sur un point précis de la politique de l'UE. C'est un objectif macro.

Des objectifs globaux : Ce sont des objectifs concrets à atteindre au cours du projet.

limiter les actions à un nombre raisonnable en rapport avec les améliorations à démontrer.

Réitérer l'analyse en affinant la hiérarchisation des activités pour atteindre les divers résultats et clarifier la démarche auprès de l'expert évaluateur.

Et Albert Einstein de conclure : « *The only sure way to avoid making mistakes is to have no new ideas.* »

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Comment l'Europe évalue votre proposition ?

La Commission doit garantir le traitement juste et équitable : les critères d'évaluation sont publiés avec l'appel. Les experts qui évaluent vos propositions sont indépendants. La procédure est transparente et vous serez informé des motifs de l'acceptation ou du rejet de votre candidature.

La Commission européenne dispose de procédures bien rôdées qui visent une évaluation équitable des propositions, selon des grilles de critères directement extraites des manuels préparés à l'attention des participants. Tout appel à projet est un concours. Il ne suffit pas toujours d'avoir un « bon » projet. Il suffit parfois d'être le « meilleur ».

] L'idée et sa cohérence technique sont le 1^{er} critère de sélection ! [

Phase N°1 : la sélection. Les bénéficiaires sont-ils fiables et les idées sont-elles dans le cadre de l'appel à projet ?

Conseil EcoPilot Enoncez clairement qui sont les partenaires et ciblez clairement un thème de l'appel à projet. Peu de projets sont rejetés à ce stade.

Au nom du « traitement juste et équitable » il n'y a pas de « bons points additionnels » hors des critères d'évaluation prévus.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Répondez à toutes les questions des formulaires de propositions de financement et abordez tous les critères d'évaluation. Il n'y a pas de « bons points additionnels » hors des critères d'évaluation prévus.

En sollicitant l'Union européenne pour co-financer votre projet, la valeur additionnelle de votre projet pour l'UE, dans le cadre des politiques qu'elle souhaite mettre en œuvre sont donc des critères d'évaluation déterminants : pour un total de 55 points sur 100.

Phase N°2 : L'évaluation. Les grilles d'évaluations correspondent à des pondérations selon :

- cohérence et qualité technique : 15 points,
- cohérence et qualité financière : 15 points,
- contribution à des objectifs généraux : 25 points,
- valeur additionnelle pour l'Union européenne + complémentarité et optimisation de l'utilisation des fonds européens : 30 points,
- caractère transnational : 5 points,
- soutien du projet aux objectifs nationaux : 10 points.

Conseil EcoPilot Ne négligez aucune critère. Soyez factuels, clairs et précis. Chaque critère est important pour justifier l'usage de fonds publics et comptera dans une grille d'évaluation basée sur 100 points. Faire l'impasse sur un des critères, c'est perdre des points !

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Phase N°3 : Les négociations

Vous êtes expert pour votre produit ou votre service. Personne ne le contestera. Le développement de votre produit ou service requiert des fonds publics additionnels ? Il doit donc répondre à des critères précis, que vous ignorez peut être ou dont vous avez sous-estimé la portée.

La commission vous adressera une **lettre de questions** additionnelles, suivie d'une **lettre d'instructions**. Au total, vous disposerez d'un mois (quatre semaines) pour mettre votre proposition de projet aux standards de qualité de la Commission et recevoir le feu vert qui développera votre activité.

Conseils EcoPilot Soyez clairs, précis et factuels. Évitez de tomber dans les pièges des questions qui vous sont adressées. Respectez strictement les délais et les instructions.

La documentation publiée avec les appels à projets fournissent tous les critères sur lesquels votre projet sera évalué. Commencez par lire cette documentation avec la plus grande attention.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Construction durable et éco- construction

Il est aussi difficile de plaider la Construction Durable auprès de la grande majorité des constructeurs, que de prôner la forêt durable auprès des forestiers. Une forêt, c'est fait pour durer !

Les références culturelles sont multiples. Citons en France, la maison carrée de Nîmes, en Tunisie les thermes Antonin. Autant d'ouvrages qui soutiennent que la construction durable est aussi assimilée (voire limitée) à la durabilité de la construction pour les profanes. Quel que soit le continent. Quelle que soit la culture.

Mots-clés : certification, construction durable, éco-construction, éco-matériaux, éco-hameaux, éco-quartiers, éco-cités, labels

Concevoir et construire des maisons ou des bâtiments plus respectueux de l'environnement et qui favorisent confort, santé, bien-être des habitants et durabilité. Tout le monde veut construire durablement bioclimatique, écologique, bioécologique, éco-construction, adobe, pisé, construction en bois, construction en paille,, construction en terre, recyclable, recyclé, démontable, flexible, sain, performant acoustique, confortable, sûr, à un prix abordable, économique en énergie, maison passive, bâtiment à énergie positive, bâtiment à zéro énergie ou CO₂-neutre, accessible, adaptable, adapté,

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

labellisé... C'est un peu de tout cela la construction durable et l'éco-construction.



Ce ne sont ni les concepts, ni les objectifs du programme et du projet de construction, ni les idées de matériaux, ni les techniques constructives qui manquent.

C'est l'intime conviction qu'il est possible de réduire sa propre empreinte écologique.

C'est la conviction qu'il est nécessaire de passer le cap des projets individuels et pionniers vers un Marché de la Construction Durable, même sous la houlette de directives européennes qui tardent à révéler leurs effets.

Que notre empreinte écologique individuelle réduite concourt de façon significative à notre bien-être durable – économique, social et environnemental –, là où on loge, travaille et vit. Et que les sommes de nos empreintes écologiques réduites dans des éco-hameaux, éco-quartiers, éco-villages, éco-cités contribuent enfin à la protection du climat de la Terre et donc notre survie, à l'instar des succès du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Construire durable ? C'est l'idéal. C'est évident. Mais qui le fait ? L'empreinte écologique de la construction est désastreuse. Construire une habitation en Europe :

consomme 40% des ressources naturelles mises en œuvre par l'humanité,

produit 40% des déchets,

représente plus de 40% de la consommation d'énergie (dont 70% pour le chauffage).

Ceci est bien la pire de nos [empreintes écologiques](#). L'habitation individuelle représente aussi :

30% des émissions de CO₂ et

16% de la consommation d'eau.

Réduire de 50% les gaspillages d'énergie et les rejets de CO₂ dans l'atmosphère est à notre portée immédiate dans les constructions neuves.

2008-2012 est la période d'engagement pour le [Protocole de Kyoto](#), période au terme de laquelle nos engagements de 7,5% de réductions d'émissions par rapport aux émissions de 1990 passeront par les fourches caudines d'experts internationaux.

Il sera difficile d'atteindre les objectifs renforcés qui se préparent sans inclure le secteur large de la construction. Les Nations Unies anticipent les négociations en préparation et publient un livre de référence « *Buildings and Climate Change, Status, Challenges and Opportunities* ». Un must et une référence absolue pour trouver toute information

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

pertinente sur le « *Construire-Durable* ». Buildings and Climate Change - Status, Challenges and Opportunities.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6jlck7h>>.

Dans la foulée, la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable crée la [Task Force de Marrakech](#) avec des ramifications vers le [Programme cité durable](#). *Marrakech Task Force on Sustainable Buildings and Construction*. En ligne : <<http://tinyurl.com/6j3y5fl>>

<p style="text-align: center;">] Un socle de définitions communes à la construction durable. [</p>

Il est mauvais de penser que la construction durable c'est tout et son contraire: pour les exégètes et pour le grand public, pour les écolos et pour les autres...

Pas besoin d'aborder les techniques constructives ou le choix des matériaux. Juste une simple définition générique, histoire d'être plus sûr de parler des mêmes choses.

La base de la construction durable est le produit d'une triple action : économique, sociale et environnementale. Dans cet ordre, c'est important : l'économie, le social, l'environnement.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Définition générale de la Construction durable : une triple action pour un triple résultat

Les programmes de construction doivent répondre à des attentes légitimes de plus en plus nombreuses pour les utilisateurs. Certaines de ces attentes sont élémentaires, ainsi en est-il de l'accessibilité des bâtiments et de leur durabilité. N'est-il pas paradoxal que certains bâtiments ne puissent répondre aux missions qui lui sont confiées par défaut d'accessibilité aux usagers (ou certains usagers) tenant compte des différents besoins liés aux différents handicaps ? Il est tout aussi paradoxal que de nouveaux bâtiments ne soient pas (plus) durables alors que leur taux de renouvellement est proche de 100 ans !

Mots-clés : certification, construction durable, définition générale, démarche qualité environnementale, éco-construction, éco-matériaux, éco-hameaux, éco-quartiers, éco-cités, labels

La construction durable (ou l'éco-construction) est le produit d'une triple action, économique, sociale et environnementale. Dans cet ordre, c'est important : l'économie, le social, l'environnement.

Les actions sur le volet économique sont fondées sur le coût global de l'habitat. Rapporté à la construction d'une maison ou d'un logement, la « Construction Durable » renforce l'investissement en amont (construction, conception et réalisation) pour ne pas avoir à payer très cher, en exploitation et maintenance, les économies que l'on croira avoir réalisées.

Derrière ces mots, le simple bon sens. Ainsi, ne pas arrêter sa réflexion au jour de la signature de son prêt hypothécaire. Voir à plus long terme et inclure les coûts

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

d'usage et les calculs d'amortissement, à un produit qui ne se consomme pas sur le court terme.

Évident ? Dans la construction, cette notion revêt une signification vraiment particulière : la durée moyenne d'un prêt hypothécaire est de 20 ans (et tente à s'accroître), le taux de renouvellement du patrimoine bâti est proche de 100 ans. C'est comme faire payer nos erreurs de conception et de réalisation très cher et très longtemps, par nos enfants, nos petits-enfants et ceux qui les suivront.

Les actions sur le volet social aussi. Bâtir aujourd'hui va au-delà de la satisfaction quantitative et qualitative de nos besoins, de nos envies légitimes. C'est aussi la cohésion et la cohérence sociale de notre quartier. Il s'agit de créer des liens et des relations de voisinage, d'animer ensemble la vie de ce quartier, d'envisager le développement de toutes les activités, de l'école aux indispensables transports.

Enfin, les actions sur le volet environnemental dans la « construction durable » : le milieu dans lequel nous vivons est-il habitable, confortable, sûr, flexible, démontable, recyclable, recyclé. Quel air respirons-nous ? Comment limitons-nous les gaspillages d'eau ? Comment épurons-nous nos eaux ? Comment recyclons nous les matériaux ?

Soyons pragmatiques : *« comment et avec quoi allons-nous nous chauffer, comment isoler correctement maisons individuelles, bureaux, collectivités, bâtiments scolaires et bâtiments publics ? »*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



Qui ne voit pas que la facture de chauffage grandit de mois en mois ? Facture qu'il faut payer en plus du prêt hypothécaire! Les énergies non renouvelables, les énergies fossiles, seront épuisées dans 20 à 40 ans au plus tard... Pourrions-nous demain payer encore ces « énergies fossiles » pour notre chauffage? Pouvons-nous encore nous permettre de gaspiller tant d'énergie dans des habitations mal isolées ?

La **construction durable** est le produit d'une triple action, économique, sociale et environnementale, pour atteindre le **triple résultat** « People, Planet, Profit ».

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Définitions adaptées de la Construction durable

Premier, pionnier, gourou, mentor, cluster, pôle d'innovation, pôle d'excellence,... la construction durable et l'éco-construction s'écrivent fréquemment sur Internet comme des expériences prototypes, limitées à un cercle restreint de 'happy few', pour différentes catégories de construction : résidentiel, commercial, industriel, hôtel, lieu de vacances ou de travail, logement social, école, hôpital, bâtiment public,... Auto-constructeurs ou professionnels de la construction, des associations se créent par thématiques, puis forment des réseaux.

Mots-clés : certification, construction durable, définition adaptée, démarche qualité environnementale, éco-construction, éco-matériaux, éco-hameaux, éco-quartiers, éco-cités, label

Adopter une définition de « l'éco-construction » et une démarche de « Qualité Environnementale » est encore et toujours une expérience prototype, un 'Premier Pas' d'une longue marche vers l'éco-construction. Il faut ensuite poursuivre pour :

- 1- répéter, élargir et approfondir la vulgarisation de l'éco-construction et la démarche vers la qualité environnementale vers tous les opérateurs de la construction et tous types de constructions,
- 2- favoriser les associations assurant la promotion des bonnes pratiques et leur mise en réseau ;

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



- 3- accroître la sensibilisation et encourager la formation pour que l'éco-construction entre dans les pratiques des professionnels de la construction.

Conseil EcoPilot

Je conseille de décliner d'abord la Construction durable et l'éco-construction en une définition adaptée aux objectifs poursuivis pour fédérer l'émergence de pratiques autour d'un projet de construction et permettre ensuite la multiplication par la mise en réseau et la formation.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Voici quelques exemples de définitions adaptées destinées à fédérer l'émergence locale de bonnes pratiques par une [vision stratégique partagée](#) de la [construction durable](#) ou de l'[éco-construction](#).

«L'éco-construction ou construction durable consiste à créer, rénover ou réhabiliter un logement dans le respect de règles environnementales et génératrices d'économies d'énergie». Le terme «Eco-construction» doit donc être compris dans son sens le plus large, souvent aussi appelé «construction durable». En ligne : <<http://tinyurl.com/6y6balf>>

Cluster Ecobuild (Région Bruxelles Capitale)

L'éco-construction est une approche globale des différents enjeux environnementaux liés à la construction. L'éco-construire, c'est :

- étudier la localisation du terrain sur lequel vous comptez faire construire : accessibilité, proximité des transports publics et autres services (école, boulangerie, bureau de poste, ...)* ;
- examiner l'orientation du terrain et les diverses opportunités d'utilisation des énergies renouvelables. Sachez que l'utilisation rationnelle de l'énergie passe par une bonne isolation, une bonne étanchéité à l'air, ... pour garantir, plus tard, d'intéressantes économies sur vos factures énergétiques ;*
- examiner les possibilités d'utilisation rationnelle de l'eau et penser à la collecte de l'eau de pluie*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

et la place de la végétation aux abords du bâtiment ;

- choisir des matériaux peu énergivores et peu polluants de par leur provenance, leur caractère durable et le fait qu'ils soient ou puissent être recyclés ;*
- s'assurer de la qualité de l'air intérieur du bâtiment, grâce à une bonne ventilation et le choix de matériaux, de revêtements et de produits d'entretien sains ;*
- veiller à réduire au maximum les nuisances provenant du chantier de construction en soi : bruit, déchets et pollution des sols et de l'eau méritent tout autant votre attention.*

Bruxelles Environnement - Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement. En ligne : <<http://tinyurl.com/682xsus>>

«L'éco-construction est une approche globale et intégrée qui vise à optimiser l'exploitation des technologies de pointe en matière de construction, tout en veillant à préserver les ressources naturelles et à s'inspirer du patrimoine culturel et architectural en matière de construction ».

Discours d'ouverture M le Ministre S. MALOUCHE lors du premier séminaire sur l'éco-construction organisé par la DGBC en Tunisie le 28 avril 2010

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

« La construction durable est définie comme l'ensemble des pratiques qui visent à concevoir, mettre en œuvre, utiliser et rénover toute construction; en tenant compte de façon équilibrée de critères environnementaux, économiques et sociaux, afin de répondre aux besoins présents dans le respect des besoins des générations futures. »

« Ces pratiques couvrent notamment : la performance énergétique globale du bâti, l'utilisation des ressources naturelles, la gestion de l'eau et des déchets, le confort et la santé des occupants et usagers, l'occupation du territoire. »

Définition de la Construction durable par le Cluster CAP 2020 de la Région wallonne.

« L'éco-construction couvre l'ensemble des aspects du développement durable. Les projets s'intègrent dans une démarche globale concernant les diverses composantes de l'environnement (consommation de matières premières, émissions, nuisances, ...), tout au long du cycle de vie d'un projet de construction. L'approche sociale est également globale (emploi, intégration des publics défavorisés, accessibilité au logement, personne à mobilité réduite, ...). »

« L'éco-construction suppose :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie, le recours massif aux énergies renouvelables, les circuits*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

courts rapprochant la production de la consommation, ainsi que l'abandon progressif des énergies fossiles. En terme de construction, l'éco-construction suppose de prendre en compte non seulement l'énergie d'exploitation, mais aussi l'énergie grise comprise dans les matériaux. »

- *L'utilisation d'indicateurs de durabilité : environnementaux, économiques et sociétaux et donc de ne pas se focaliser sur le seul cycle du carbone comme mesure de performance, pour éviter les dérives. »*

« L'éco-construction, c'est :

- *pratiquer, Promouvoir et Participer.*
- *améliorer les performances de l'entreprise en éco-construction : augmenter le chiffre d'affaire et diminuer les impacts environnementaux des produits/services proposés...), faire le pas vers des matériaux, produits/procédés plus respectueux de l'environnement.*
- *développer une approche locale, régionale, nationale, transfrontalière, européenne et internationale.*
- *transférer les compétences, la formation, l'échange d'expériences sur les réalisations et les projets pilotes notamment les formations et le développement de la filière d'éco-construction par la stimulation d'une offre et d'une demande locale, en amont de la courbe d'apprentissage.*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- *déterminer ensemble le chemin de cette évolution, en étant bien conscients qu'un virage à 180° nécessite du temps et qu'un effort important doit être consenti rapidement. »*

Définition de la Construction durable par le Cluster Ecoconstruction de la Région wallonne.

Conseil EcoPilot Partager une même vision – simple ou détaillée.

Je conseille de partir d'une définition adaptée de la Construction durable et de l'éco-construction pour fédérer une **vision stratégique partagée** par un groupe.

Pour être opérationnelle, la taille du groupe est comprise entre une vingtaine d'individus et une, voire quelques, centaines d'entreprises rassemblées autour d'un ou de projet(s) de constructions durables et d'éco-construction.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Des paradoxes de la construction

Embrayer dans la construction durable. C'est une nécessité économique, sociale et environnementale. La construction durable devra émerger.

Mots-clés : construction durable, incitants fiscaux, primes

Une majorité de nos constructions, les habitations où nous vivons, les bureaux où nous travaillons :

ont un air dont la qualité est moindre que l'air extérieur (même en ville) ;

ont une accessibilité au public limitée. Certains bâtiments (seulement) bénéficient de labels. Pour dire que l'accessibilité des bâtiments n'est pas encore passée dans les bonnes pratiques ;

sont aussi des passoires thermiques et le prix de l'énergie ne cessera d'augmenter ;

bénéficient des primes et incitants fiscaux, dévoyés par l'ampleur des problèmes qu'ils sont sensé résoudre. Imaginerions-nous recevoir un chèque de l'Etat pour payer une facture d'eau due à une fuite au robinet? Des primes et nombreux incitants fiscaux nous poussent vers la construction et la rénovation durables qui restent malgré tout marginales en parts de marchés.

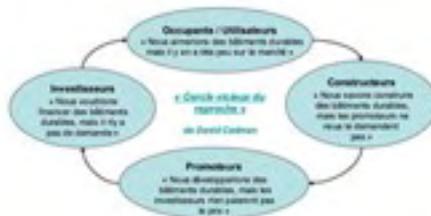
Le marché de la construction ne tourne pas très rond.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

] Le cercle vicieux de l'attentisme et du reproche. [



Source ADEME-Novethic: ADEME – Novethic études (2007). *Construire Durable une question d'énergie et de financement*. 107p.

En ligne : <<http://tinyurl.com/5umsost>>

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) considère que le coût actuel de l'énergie n'est pas assez élevé pour justifier les investissements requis pour les économies d'énergies aux yeux des investisseurs dans le bâtiment.

World Business Council for Sustainable Development :

En ligne : <<http://tinyurl.com/6ynpmeb>>

Le refus ou l'impossibilité d'internaliser les coûts ou les investissements nécessaires pour la Construction Durable tout au long de la chaîne, du financier à l'utilisateur du

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

bâtiment, génère le ‘cercle vicieux’ de l’attentisme et du reproche:

1. Pas besoin d’isoler au mieux le bâtiment, car ce sont les futurs occupants qui paieront la facture d’énergie.
2. Pas besoin de réduire les matériaux de construction énergivores, dès lors qu’ils sont abondants et disponibles sur le marché à un prix abordable.
3. Pas besoin de tenir compte des impacts sur la santé (s’ils sont connus) ou de la desserte en transports en commun qui relèvent d’autres dispositifs et équilibres économiques (politique de santé publique, politique des transports).

] « Reduce – Reuse – Recycle » Réduire, réutiliser et recycler sont les principes de l’éco-conception et de l’éco-innovation. [

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Faire plus avec moins en construction Boudewijn Piscaer plaide pour un béton de qualité désirée.

Palmarès des cimentiers : Lafarge, premier producteur mondial, devant Holcim. La revue internationale du ciment consommation mondiale de ciment publie le « global cement report ». Le rapport annonce une production à la hausse pour 2012 et un renforcement de la tendance à la hausse de la consommation globale de ciment. La production est passée à 2.830 millions de tonne, soit une progression de 2,4% en 2008, à 2.998 millions de tonne en 2009, soit 5,9%, pour atteindre 3.294 millions tonne, soit une progression de 9,9% en 2010. Téléchargez le rapport. En ligne : <<http://tinyurl.com/6fbk2gx>>.

À quand une progression à 2 chiffres ? Je me réjouis de la bonne santé de ces entreprises cimentières. Mais je regrette qu'elles tournent le dos à la construction durable.

Boudewijn Piscaer était à la journée d'information au Charlemagne du 13 avril 2011 sur le programme-cadre de la Commission européenne pour la compétitivité et innovation par l'éco-innovation. Il se présente comme un « *sustainable concrete activist* », que la traduction française affaiblit faute d'entretenir l'ambigüité entre « *concrete* » (le béton) et « *concrete* » (concret, pragmatique). Il part en 'évangéliste' du marché de la construction durable en Chine. EcoPilot l'a interviewé pour vous.

BP Boudewijn Piscaer (Utrecht, Pays-Bas) est l'initiateur de SusTcon EPV consortium, membre de Univerde dont l'objectif est d'associer les besoins de l'industrie aux améliorations de l'environnement. Retrouvez Boudewijn Piscaer en ligne : <<http://www.ankevanhal.nl/indexen.html>>.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



EcoPilot : « 1- Reduce, 2- Reuse, 3- Recycle » c'est le trio gagnant en éco-construction et éco-innovation. Faire plus avec moins en construction, c'est d'abord réduire. Comme par exemple passer du volume à la qualité ?

Boudewijn Piscaer (Univerde – susTcon) (**BP**) : Oui et le béton est exemplaire de l'empreinte écologique désastreuse de la construction. Vous savez qu'après l'eau, le béton est le produit le plus consommé : 1 m³ par habitant sur Terre et 2 m³ par chinois de Chine.

Le béton est le matériau de construction le plus utilisé mais aussi le matériau de construction le plus mal employé dans la construction au travers le monde. Le ciment, les agrégats (sable, gravier), l'eau, les additifs chimiques, l'énergie de mélange et le transport alourdissent fortement l'empreinte écologique.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

EcoPilot : Le constat est-il si désastreux ?

BP : Oui ! 1 tonne de ciment Portland (liants hydrauliques composés principalement de silicates de calcium) = 1,6 tonne de matière première = 1 tonne de CO₂. L'emploi exagéré de ciment Portland dans le béton fait que le béton est N°2 dans la production de CO₂ après la production d'électricité par des énergies fossiles. Qui plus est, outre la production industrielle de béton, la réparation d'ouvrages en béton est un business juteux et les marchés publics dans la construction représentent 50% de toute la construction en Europe.

EcoPilot : Comment changer la situation ?

BP : Ce n'est pas simple et les barrières au changement sont appréciables. En effet, l'industrie du ciment est une industrie lourde à haut investissement en capital. Elle domine le marché dans les pays développés et dispose de monopoles dans les pays en développement. L'intégration verticale est une règle dans le secteur : les cimentiers possèdent 50 à 80% des centrales à bétons préparés et proposent leurs 'solutions'.

EcoPilot : Oui, mais il y a tout de même des réglementations ?

BP : Je constate que l'industrie domine la réglementation dans de nombreux pays. Alors que la physique du produit est la même, comment expliquer autrement des réglementations en Europe qui imposent un dosage de ciment variant du simple ou double. Voyez par exemple le WCR/ WBR - c'est-à-dire le ratio de la teneur en ciment à la teneur en liant dans un mélange - est de 0,4 au Royaume-Uni, de 0,45 aux Pays-Bas, 0,66 en France et de 0,92 en Allemagne.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Alors que la Norme EN 197 pour les ciments composites se base sur une valeur de 0,36.

En fait, toutes les Normes Nationales exigent des teneurs en ciments supérieures à la Norme internationale.

EcoPilot : le béton n'est-il pas tout de même un produit inévitable dans la construction ?

BP : Il faut en faire un produit « souhaité » ou « désiré ». Les produits de béton doivent évoluer vers de produits High tech. Il faut déterminer des objectifs de volume par producteur et suivre les besoins des clients avec les produits de qualité nécessaire. J'ajouterai que l'industrie cimentière devrait faire preuve d'un peu plus de moralité et d'éthique dans ses pratiques, dans la perspective du développement durable.

Le marché de la construction est tout sauf durable. Le nombre d'acteurs, l'importance économique, le montant des investissements et la structure du marché font que la construction est et restera un pilier du développement socio-économique dont l'évolution est difficile et lente. Mais il n'y a pas d'avenir sans évolution.

Construire durable est la responsabilité sociale des entreprises de la construction. La construction doit remplir la nouvelle Mission que la Société lui donne : des plus-values environnementales dans ses produits et services pour alléger une empreinte écologique excessive et la maîtrise de notre dépendance à l'énergie.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Vers les bâtiments à énergie positive. L'énergie comme levier d'action pour promouvoir la construction durable et la construction basse énergie

Le secteur large du bâtiment: entrepreneurs, architectes, centres de recherche, bureaux d'études, fournisseurs de matériaux de construction et industriels des énergies renouvelables doivent entreprendre un nécessaire travail de fond pour renforcer le rôle de la construction dans le développement économique et social en Europe.

*C'est une nouvelle **responsabilité sociale pour les entreprises** de la construction de remplir la nouvelle Mission que la Société lui donne : la maîtrise de notre dépendance à l'énergie et une tendance vers les **bâtiments à zéro énergie**.*

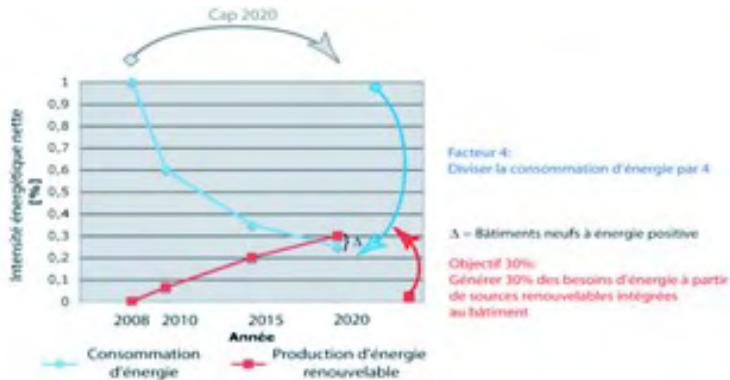
Mots-clés : bâtiment à énergie positive, bâtiment à zéro énergie, construction durable, énergie, énergie renouvelable, énergie photovoltaïque, facteur 4

] Un objectif fédérateur: vers des bâtiments à zéro énergie, bâtiments à énergie positive. [

« Be SMART ». Des indicateurs Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et limités dans le Temps : cap sur 2020.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be



Deux pistes d'actions:

- réduire le besoin d'énergie primaire dans le bâtiment (courbe bleue) – un Facteur 4 - et
- soutenir la production d'énergie renouvelable (courbe rouge).

Les pistes d'actions distinctes et complémentaires :

- **piste N°1.** Réduire les besoins d'énergie primaire.
 1. En construction neuve, les techniques sont disponibles. Il faudrait arriver à une Norme de 50 kWh/m² annuels.
 2. Dans le bâtiment existant, l'objectif serait de passer à une Norme de ± 300 à 150 kWh/m² annuels d'ici 2020.
- **piste N°2.** Produire de l'énergie verte sur les bâtiments. L'objectif ultime est de construire des bâtiments pilotes à énergie positive. Mais la multiplication des panneaux solaires thermiques et **photovoltaïques** ainsi que le

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

recours intensif aux sources d'énergies renouvelables ne suffiront pas.

Le financement des travaux est un premier obstacle.

D'autres obstacles majeurs sont:

1. le développement des compétences et la formation des professionnels, particulièrement dans l'assainissement thermique de l'existant,
2. le prix et la prise en compte de la valeur additionnelle d'un bâtiment peu énergivore, depuis les premiers stades de la conception et,
3. les obstacles et les freins à l'éco-conception, développement complet et cohérent du projet de construction, avant le premier coup de pelle, jusqu'à la pendaison de crémaillère.

Des métiers et produits à inventer. La matière grise a un prix et une valeur, dans le bâtiment aussi. Bureaux d'études, centres de recherches et le métier d'intégrateur dans la construction ont un rôle central à jouer pour optimiser le produit. Associer ces prestations dès les premiers pas du processus de construction améliore le rendement de l'investissement. Développer une approche globale dans le secteur de la construction.

La construction évoluera selon deux voies: la spécialisation accrue et de nouveaux métiers intégrateurs de projets et de technologies. Il y a un urgent besoin en logiciel d'aide à la réflexion pour les décideurs pour amorcer la voie de la construction durable.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Architecture durable versus Architecture responsable

L'architecture durable doit s'imposer. Il est aussi dangereux de se passer de définition pour la Construction Durable que de considérer que le concept est galvaudé et vide de sens. Il est mauvais de considérer que l'architecture durable ne veut pas dire grand chose. Éviter les glissements sémantiques et les querelles de clochers : l'architecture durable ne s'oppose pas sans risque à l'architecture responsable.

Mots-clés : architecture durable, architecture responsable, certification environnementale, construction durable, éco-responsabilité, label environnemental

Le secteur large de la construction, en France et en Belgique, n'a pas encore réalisé le bien-fondé, voire les opportunités qui s'offrent par la [construction durable](#).

Changer de terminologie en ces circonstances, c'est risquer 20 ans de palabres pour définir 'responsable'. [Responsabilité](#) citoyenne, [Responsabilité Sociale de l'Entreprise](#) (le bureau d'architecture) en tout cas.

Responsabilité civile, responsabilité pénale, voilà de nombreuses facettes de la responsabilité qui font fuir. Pas seulement dans le milieu de la construction.

Changer de terminologie, c'est une erreur de communication. Cela laisse aux sceptiques l'opportunité de penser que même les exégètes de l'architecture durable émettent des doutes. Cela donne aussi de mauvaises raisons pour encourager le statut quo. Entretenir le doute sape toute évidence de la nécessité du changement.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Il est déjà (totalement) irresponsable de construire 'business as usual'. Nous ne pouvons plus attendre. Le développement durable a bientôt 30 ans.

Le label Passivhaus est opérationnel depuis 1990 ! Les maisons passives sont connues de tous (11.000.000 d'habitants en Belgique). Il y a moins de 70 Maisons passives certifiées. Le développement durable s'est imposé comme le produit d'une triple action: économique, sociale et environnementale.

Cette évidence tarde à se traduire dans les faits par la difficulté à internaliser la valeur environnementale dans les flux de valeurs économiques et sociales.

C'est particulièrement dans le secteur de la construction où on sait ce que « bétonner » veut dire. **C'est un obstacle majeur au changement.**

L'environnement est apprécié de tous : il est la valeur sentimentale de nos racines, d'autant plus forte, lorsque nous en vivons éloigné dans les villes.

« Je ne demande pas à ce que les entrepreneurs de la construction cultivent leur potager (sans engrais et sans pesticide), mais je regrette qu'ils considèrent avec tant de distance la Mission sociétale que leur donne l'Europe : la maîtrise de notre dépendance à l'énergie et une tendance vers les bâtiments à zéro énergie. »

] La voie est amorcée depuis la directive sur la Performance énergétique des bâtiments 2002/91/EC du 16 décembre 2002. [

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

**] Que de temps passé en palabres à convaincre
les constructeurs de leur nouvelle mission sociétale ! [**

Comment définir une plus-value environnementale, pour l'acheteur et pour le vendeur ? C'est dans cette question que réside le problème.

Une valeur financière pour couvrir le coût de la dépollution lors des catastrophes et les frais de poursuites judiciaires pour sanctionner les responsables ?

Le coût social pour maintenir la sureté dans nos villes et notre environnement propre ?

Oui c'est là qu'à mon sens réside la difficulté: donner une valeur à l'environnement pour qu'il intègre le développement économique et social.

Pour que tout le monde y accède sans effectuer le parcours du combattant ou un « travail pionnier ». Pas seulement les écolos de la première heure (ou les plus tardifs).

La construction écologique n'est pas (forcément) une architecture durable et vice et versa. Oui pour :

limiter l'énergie consommée par le bâtiment et pour sa maintenance,

des bâtiments plus compacts,

réduire le nombre de labels environnementaux,

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

mais oui, aussi, pour généraliser une labellisation du bâti par un organisme certificateur indépendant.

Non pour limiter le prix de l'énergie par des aides sociales.

] A produits différents, prix différents. [

Non construire 'durable' ne coûte pas plus cher. Le bâtiment qui est exécuté avec un surcoût de 10 à 15% ne correspond pas à un bâtiment standard.

Le bâti construit dans une optique architecture 'verte' ou 'écologique' ou 'durable', voire simplement peu énergivore est trop rare pour fournir des statistiques correctes sur le prix.

Et enfin non l'architecture verte ou l'architecture écologique n'est pas forcément une architecture durable, incluant la valeur de l'environnement dans le développement économique et social.

Dans la mesure où la solution n'émerge pas du secteur de la construction, que les femmes et les hommes de bonne volonté montrent la voie, acheteurs verts, nouveaux consommateurs, soyez les consomm-Acteurs du développement durable.

Adobe, pisé, feng shui, murs de bois cordé, murs de paille, plafonnage à l'argile, radiobiologie, torchis,... sont quasi en hors-jeu des circuits économiques actuels en Europe à cause du prix de la main d'œuvre, d'une offre éparpillée, d'une faible demande.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Mais la démarche est intéressante, voire très intéressante, pour permettre l'émergence d'alternatives aux circuits traditionnels de la construction.

] Partager une vision de la construction durable et la mettre en réseau. [

] Les expériences pilotes sont à encourager et à soutenir. Les outils de mise en réseaux doivent encore être explorés. [

Et Albert Einstein de conclure encore : « *No problem can be solved from the same level of consciousness that created it.* »

Mention de la source :

« *Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le best of de EcoPilot

*La durée de vie d'un bâtiment s'étend de 30 à 100 ans. L'**empreinte écologique** est lourde. Seul un cadre institutionnel favorable peut encourager et favoriser la multiplication de nouveaux prototypes à l'empreinte écologique allégée.*



Une succession de « Success stories », un bon « Networking » permettent plus de progrès que des actions de fond au sein de syndicats professionnels ou de groupements professionnels plus restreints.

On ne construisait pas hier comme on construit aujourd'hui et construira demain.

Pour moi, la construction est un paradoxe : depuis des millénaires que l'homme construit, chaque construction est considérée comme un prototype avec ses succès et son lot d'erreurs. Toujours répétées.

La Construction durable ne décolle pas. Depuis Voisin ou Lindberg, il a suffi de 100 ans pour réussir l'épopée de l'Airbus 380. Et il vole !

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Pour enfin oser l'Eco-construction, EcoPilot accompagne les femmes et les hommes de bonne volonté, vous guide et vous conseille. Des exemples ?

1. mon écogîte à Bastogne (Belgique). EnerGîte. est ma réalisation de bâtiment basse énergie. C'est un bâtiment éco-conçu (2001-2002) et ouvert au tourisme vert en Région wallonne en 2003. EnerGîte, tradition et innovation : ferme authentique de 1751 du patrimoine de Belgique, matériaux naturels, entièrement rénovée en 2002 en maison bioclimatique et bâtiment basse consommation. À l'extérieur architecture traditionnelle. À l'intérieur techniques de construction modernes pour un maximum de confort, un minimum d'énergie et une empreinte écologique réduite. Une consommation inférieure à 600 l de mazout/100 m²an et aussi une lagune d'épuration des eaux usées. Plus de 800 nuitées par an depuis l'ouverture en juillet 2001. Question surcoût : +15% entre la première version et l'exécution. Mais les deux projets ne sont pas comparables.
En ligne : <<http://www.energite.be>>
2. ma mission d'accompagnement du renouveau tunisien pour intégrer l'éco-construction dans les bâtiments publics en Tunisie.
3. mes quelques '**conseils**' pour orienter un projet de Construction durable, restaurer les traditions de construction en Tunisie et partager l'enthousiasme du **Groupement de Développement de Sidi Amor** (Tunis, Tunisie). En ligne : <<http://www.sidi-amor.org>>. Le groupement du **Développement durable** de Sidi Amor s'est assigné comme objectif la valorisation du site à

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

travers des projets humains innovants attentifs à la biodiversité et à la protection des ressources naturelles : l'artisanat, la gestion des ressources en eau, le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, biogaz), construction en terre, adobe, pisé, brique de terre comprimée, construction en paille, voûte nubienne, le commerce équitable, la défense et la sauvegarde de la flore et de la faune, les actions pédagogiques et la formation professionnelle.

4. ma mission pour l'engagement de la Confédération Construction Wallonne pour l'acceptation du décret sur la Performance Energétique des Bâtiments
5. la création d'un groupement de 150 entreprises de la Région wallonne (Belgique) dans le cluster CAP2020, consacré à la construction durable et l'Energie. Le cluster CAP2020 est un groupement d'entreprises du secteur de la construction, reconnu officiellement en tant que cluster wallon, qui regroupe des constructeurs, des architectes et des producteurs de matériaux et de services qui adoptent les objectifs européen de 2020 en matière de réduction massive de la consommation d'énergie. En ligne : <<http://www.cap2020.be>>

Construire est un acte complexe. Ce qui doit changer, c'est la qualité et l'ampleur de notre conscience de la complexité ainsi que nos aptitudes à travailler dans cette complexité et y être à l'aise.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Beckerich, commune rurale du Grand-duché de Luxembourg

Depuis 25 ans, Camille Gira tient le cap d'un projet visionnaire de développement durable dans une commune de 2.200 habitants qui s'inscrivait dans un cadre d'exode rural et de caisses communales vides. Maintenant, Beckerich mise sur un développement économique, les transports en commun et l'autarcie énergétique entre 2020 et 2025.

Mots-clés : best of, case studies, empreinte écologique, success stories, networking, vision stratégique



Ne lui dites pas Ya ka! Faut qu'on! Cela fait plus de 25 ans maintenant que Camille Gira, bourgmestre de Beckerich est soutenu par sa population. Il tient le cap d'un projet visionnaire et ambitieux de développement rural dans une

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

commune de 2.200 habitants au Grand Duché de Luxembourg.

L'exode rural des années '70 frappe durement cette commune, dont la population chute sous le seuil des 1.500 habitants.

Un historien local ravive l'intérêt d'un groupe de jeunes pour leur patrimoine bâti en 1975 et quelques propriétaires décident de rénover leurs maisons.

Dans les années '80, la commission des monuments et sites assiste l'administration communale qui améliore progressivement les infrastructures collectives, l'aménagement des voiries, les voies lentes et des espaces publics.

La commune encourage le respect du patrimoine pour les restaurations et des éléments d'architecture contemporaine pour certaines nouvelles constructions.

Echevin à 23 ans en 1982, Camille Gira devient le maire de sa commune en 1990. Devenir bourgmestre écologiste dans une petite commune rurale et 'conservatrice' du Luxembourg, c'est obtenir le maximum de suffrage direct personnels sur base d'une liste unique.

En 1980, les caisses de la Commune sont vides. Beckerich imagine:

- un partenariat avec une entreprise française d'embouteillage d'eau minérale,
- un centre commercial transfrontalier,
- la restauration d'un presbytère loué à une agence de comptabilité et mise sur le télétravail : gain de 2h dans

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- les embouteillages d'accès à Luxembourg, loyer modéré, cadre de vie rural, l'activité de service se développe,
- un [plan local de développement durable](#) sur le long terme,
 - une adhésion en 1995 - avant le [Protocole de Kyoto](#) -, à l'Alliance européenne pour le Climat pour réduire en 15 ans les émissions de gaz à effet de serre de 50%,
 - une navette de transports en commun fréquentés à destination de Luxembourg,
 - des campagnes de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie qui donnent des résultats mesurables,
 - des contrats d'exploitation avec les agriculteurs pour assurer la préservation de la biodiversité,
 - la [bioconstruction](#) dans les bâtiments scolaires pour ancrer le réflexe écologique sur le long terme.
L'énergie à Beckerich, c'est déjà:
 - quatre éoliennes de 1,8 MWatt, dont les actionnaires sont des habitants de la commune et des environs,
 - une unité pilote de [biométhanisation](#) couvrant les besoins en électricité d'une quinzaine de ménages et les besoins en chaleur et électricité de la ferme,
 - une deuxième unité de biométhanisation avec [cogénération](#) alimentée par le lisier de 2.500 vaches de 19 fermes pour produire l'électricité de 700 ménages et distribuer la chaleur à 120 ménages,
 - une troisième unité de [biogaz](#) pour le chauffage d'un complexe sportif à Redange,

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- 10% d'investissements par les particuliers de la commune dans des [panneaux photovoltaïques](#), y compris sur les toits des bâtiments communaux, mis gratuitement à la disposition de citoyens organisés en copropriété,
- un chauffage collectif aux copeaux de bois, recourant à la [biomasse](#), avec réseau de chaleur, centré sur l'exploitation de 700 ha de forêts: 300 ha communaux et 400 ha privés.

L'objectif de Camille Gira à Beckerich: atteindre l'autarcie énergétique à l'horizon 2020 – 2025. Chiche?

Beaucoup d'essais, peu d'erreurs dans cette politique visionnaire, dont la clé est l'action dans la durée et l'adhésion des citoyens à leur projet de développement rural. Une vie professionnelle active bien remplie. Des motivations simplement intelligentes.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Groupement Écologique de Développement Durable de Sidi Amor (Tunisie)

Implanté dans la banlieue nord proche de Tunis, le djebel Sidi Amor — Borj Touil - Raoued-Ariana, le projet du Groupement Écologique de Développement Durable (GEDÉD) de Sidi Amor est le fruit d'une diaspora tunisienne particulièrement éclairée.

Le Dr Taieb Ben Miled incarne pour moi un visionnaire du développement durable bien compris : un large spectre de connaissances, une réflexion approfondie sur les besoins de la Société, un large et profond ancrage dans la société civile, des jeunes en majorité, pour assurer la mise en œuvre du projet, son développement et sa pérennité. Des projets de formation. Et la mise en réseau.

Tous les ingrédients du succès réunis dans la nouvelle Tunisie.

Mots-clés : agenda 21 local, architecture, brique de terre comprimée, développement durable, éco-construction, éco-hameau, éco-tourisme, éco-village, voûte nubienne.

La construction d'un [Eco-hameau](#) par le GÉDED de Sidi Amor donne un exemple qui vise la prise de participation locale, dont la construction d'une trentaine de bâtiments du Éco-hameau est un des aspects du projet. D'autres objectifs sont :

la promotion de l'Eco-conception et de l'Eco-construction tunisienne par la valorisation des produits et matériaux de construction locaux : la pierre, la terre et la paille.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

La mise en place de centres de formation à la pierre et à la brique de terre comprimée.

La valorisation de l'architecture traditionnelle tunisienne et des techniques de voûtes dites nubiennes.



Le Groupement de Développement Agricole de Sidi Amor est par ailleurs animé par le développement socio-économique régional. De nombreuses actions concrètes visent :

les ressources patrimoniales et culturelles de Tunisie ;

la sauvegarde et la valorisation de toutes les ressources naturelles, agricoles et forestières, comme conservatoire

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

d'une flore de montagne méditerranéenne, spécialement riche en plantes aux vertus médicinales et thérapeutiques ;

la conservation et renforcement de la biodiversité locale ;

la culture et multiplication des plantes médicinales et aromatiques ;

l'exploitation médicale des ressources du site aux caractéristiques bioclimatiques avantageuses dans le traitement des maladies de voies respiratoires ;

des travaux de pépinières pour le développement de jardins éducatif, botanique, de simples (plantes médicinales) et de variétés et cultivars d'horticulture, avec en particulier une roseraie d'acclimatation ;

la récolte, le séchage, la distillation et l'extraction de plantes et produits aromatiques naturels ;

le recyclage et la valorisation des déchets organiques du site (unité de compostage, atelier de vannerie) ;

l'animation culturelle et éco-touristique

une ferme didactique et thérapeutique, valorisation de la pharmacopée locale basée sur la flore locale.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

La création d'emplois et de ressources, notamment pour les jeunes et intégration de nos projets dans un cadre de développement durable.

Un agenda 21 local vivant. Le projet du GDEE-GDA de Sidi Amor amorce le développement durable local sous toutes ses facettes : économique, social et environnemental, par des Actions très concrètes. Une vision stratégique très éclairée et partagée par une jeunesse dont le dynamisme impressionne et fascine.

Le GDA Sidi Amor met en œuvre également la construction durable et l'éco-construction. Il ouvre des perspectives intéressantes en termes de matériaux et de techniques de construction utilisant la paille, la terre et la pierre en mettant en avant le savoir-faire traditionnel, les coupoles, voûtes nubiennes. Les constructions de terre ont leur place dans l'architecture moderne et passent dans l'industrie du bâtiment moderne.

Ensuite, il envisage de devenir un centre de référence et de formations aux techniques relatives au travail et la mise en œuvre de la pierre et la fabrication et la mise en œuvre des briques de terre comprimées.

Enfin, il y a la mise en réseau des femmes et des hommes de bonne volonté, ainsi que des entrepreneurs et entreprises maghrébines pour l'environnement.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Cinq questions à Philippe Vasseur au « World Forum responsible economy » de Lille.

Une économie différente est en marche. Les outils-clés sont disponibles pour mettre en œuvre la responsabilité sociale des entreprises. Vous aussi utilisez-les et signez le manifeste de l'entreprise responsable pour partager les bonnes pratiques. Au bouclage de cet ouvrage en mai 2011, 1.500 signatures déjà, trois mois seulement après son lancement le 15 mars au « World Forum Responsible Economy de Lille ».

De Sidi Amor (Tunis, Tunisie) à Lille (France) il y a un lien commun : un possible réseau que l'on peut créer et animer.

C'est le réseau qui réunit des personnes et des entreprises, qui rassemble les énergies et un réseau qui conjugue les talents.



Philippe Vasseur, ancien Ministre français a créé de toutes pièces le « World Forum Lille » et préside le réseau Alliances.

Une excellente idée ce réseau. Une idée qui devrait être reproduite et copiée – ses initiateurs en conviendront –

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

dans le monde entier, et surtout là où solidarité et échanges font véritablement sens.

Une entreprise quelle qu'elle soit à une responsabilité qui surpasse le profit, les plus-values des actionnaires ou la cotation internationale.

Economique, social, environnemental : tels sont les buts du réseau Alliances qui entend réunir entreprises, institutions et associations autour de la Responsabilité dans ces trois domaines. « L'entreprise peut assurer et améliorer ses performances économiques tout en respectant les populations et la planète » dit le manifeste d'Alliances. En ligne : <<http://www.reseaualliances.org>>.

Philippe Vasseur nous en dit davantage avec cette interview qu'il nous livre volontiers le 15 mars 2011 à Lille, au « World Forum », où présente le manifeste mondial de l'entreprise responsable.

Cinq questions à Philippe Vasseur (**PhV**) ancien Ministre de l'agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Président de Réseau Alliances. Cap21 Nord Pas-de-Calais, Flandres, Artois, Hainaut CAP21, citoyenneté, action, participation pour le 21^{ème} siècle. En ligne : <<http://tinyurl.com/3pnzm74>>, <<http://www.alliances-asso.org>>, <<http://www.worldforum-lille.org>>.

1. Vous parlez d'**entreprise responsable**. Mais responsable de qui ? de quoi?

PhV : « *La première responsabilité d'une entreprise est évidemment de nature économique, donc une responsabilité devant ses actionnaires, bien sûr, qui*

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

s'inquiètent légitimement de l'utilisation et de la valorisation de leurs capitaux. Mais la crise de ce début de XXIème siècle met en évidence les limites d'un système focalisé sur la seule valeur actionnariale et sur les performances financières dont elle découle. »

*« Une entreprise responsable est une entreprise engagée, **volontairement**, dans une **démarche de progrès** : »*

*« Progrès combinant **respect de l'homme, de l'environnement ET performance économique** ; »*

*« Donc une responsabilité envers les **parties prenantes** de l'entreprise : salariés, consommateurs, fournisseurs, actionnaires, société civile, collectivités... »*

*« Une **entreprise responsable** n'est pas, pour autant, une entreprise « idéale ».*

*« La responsabilité englobe aussi le partage des **bonnes pratiques**. »*

*« **Toutes les entreprises doivent s'impliquer dans une démarche de responsabilité globale**, quelle que soit leur taille, quel que soit leur secteur d'activité, quelle que soit leur localisation. L'entreprise n'est pas seulement une entité économique et financière : elle est aussi une collectivité sociale, un rouage de la société. »*

2. Vous avez lancé le Manifeste de l'Entreprise Responsable : En quoi consiste t-il ?

PhV : « Le Manifeste n'est pas une Charte ou une norme. Lorsqu'une entreprise signe le manifeste, elle

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

s'engage de son propre chef à partager ses bonnes pratiques pour les propager. »

« Les points forts du manifeste :

- *une dimension internationale*
 - *le fait qu'il soit émis par des entreprises, acteurs de la RSE, et non par des experts ou par des organisations extérieures au monde de l'entreprise ;*
 - *en annexe du manifeste figure une « boîte à outils » avec des centaines de bonnes pratiques qui démontrent que l'économie responsable existe.... »*
3. Nous sommes à l'aube d'un nouveau modèle économique, non plus court-termiste mais qui assure des performances sur le long terme ?

PhV : *« Les dérives court-termistes et spéculatives attisant les crises ne sont pas une fatalité ; il y a d'autres façons d'entreprendre et de réussir. »*

« La performance long terme est gage de pérennité, mais ne rime pas avec spéculation. »

« La performance doit s'apprécier en fonction des profits financiers court terme mais aussi intégrer la création de valeur immatérielle long terme comme le capital humain, la valeur de la marque... »

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

« Il y aura toujours des dirigeants attirés par le seul appât du gain, se rendant sans vergogne coupables de grands désordres par leur conception inique et cynique de l'entreprise. »

« Il y a aussi – et, il faut l'espérer, il y aura de plus en plus – des femmes et des hommes convaincus que l'entreprise peut être civique et empathique en conciliant l'efficacité et la responsabilité pour le profit du plus grand nombre... »

4. N'avez vous pas peur que la responsabilité devienne un nouvel outil de communication pour les entreprises?

PhV : *« L'impact « image » de l'entreprise fait partie de la création de valeur long terme. Il est donc normal que la **responsabilité** fasse partie des éléments de communication de l'entreprise. »*

« D'ailleurs la communication autour du développement durable et de la responsabilité sociale est institutionnalisée au travers des rapports développement durable, obligatoires depuis 2001 pour les entreprises du CAC 40. Obligation prochainement étendue à toutes les entreprises de plus de 500 salariés, et assortie d'une certification. »

5. Qui décide que la pratique est bonne ? Sur quels critères objectifs ? Ces critères sont-ils universels, sont-ils valables sous toutes les latitudes et toutes les cultures ?

PhV : *« Pour être considérée comme une bonne pratique, le préalable est que la pratique ait un impact sur la performance économique et sociale de l'entreprise. »*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

« Les principes sont universels, leur application est 'locale'. Elle s'inscrit dans un contexte géographique, économique, culturel... »

« Une bonne pratique doit s'inscrire dans le cœur de métier de l'entreprise (le mécénat n'en fait pas partie par exemple.) »

« Elle doit être volontaire, donc aller au-delà de ce qu'imposent la loi, les règles internationales... »

« Elle doit être authentique dans la démarche, pérenne, de préférence innovante, cohérente avec la vocation de l'entreprise, participative avec les salariés, fructueuse pour la communauté. »

« La bonne pratique doit, dans la mesure du possible, avoir des impacts mesurables en termes social, environnemental et économique. »

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Avant de conclure

Le nombre d'expériences est encore insuffisant pour asseoir une réelle expertise professionnelle. Que les solutions émergent de projets citoyens avec une vision stratégique partagée, de la mise en réseau, et de programmes de formation pour la dissémination de nouveaux savoir-faire.

Le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) publie « *Energy Efficiency* » in *Building* (Efficience énergétique dans le bâtiment). Un rapport sur le paysage de l'énergie dans le bâtiment au Brésil, en Chine, Europe, aux Etats-Unis, en Inde et au Japon.

Ce rapport est destiné aux décideurs politiques qui planifient à l'échelle de la planète. Il dresse un large tableau pour déterminer les coûts perçus et réels des constructions économes en énergie. Vous apprendrez peu de choses qui changeront le cours de votre pratique. Si ce n'est dans quelques statistiques.

Sur un panel de 1.400 'experts' interrogés, l'étude révèle que:

1. Moins d'une personne sur sept (1/7) a participé directement à un projet de construction durable. Il y a une forte variabilité régionale, la proportion est plus élevée en Allemagne (45%) qu'en Inde (5%).
2. Seuls 9% des propriétaires et locataires disent avoir été confrontés au sujet.

L'étude constate également que ces professionnels :

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

- surestiment largement les coûts liés à la construction de bâtiments respectueux de l'environnement. Les 1.400 professionnels qui ont participé à l'étude évaluent à 17 % les coûts supplémentaires d'un bâtiment vert par rapport à une construction classique, soit plus de trois fois le surcoût réel estimé par WBCSD à 5 %.
- sous-estiment l'importance des immeubles dans le réchauffement climatique. Les professionnels interrogés considèrent que les bâtiments sont responsables de 19 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, alors que le taux est de 40% au niveau mondial.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

EcoPilot pour accompagner vos projets

EcoPilot ? J'ai créé EcoPilot parce que je veux vous accompagner, institutions publiques, entreprises et organisation à faire les bons choix et à prendre les bonnes décisions pour soutenir le développement durable de notre Société vers l'économie verte.

*Un ingénieur dans la Cité ? Scientifique, ingénieur, docteur en environnement, Maître de conférences sur la protection renforcée de l'environnement, changement du climat, **efficacité énergétique** et qualité de l'air à l'université de Gembloux. Je mets un savoir, des méthodes, un savoir-faire au service des femmes et des hommes dans la Société.*

Mon expertise ? Pour la Commission européenne pendant 3 années et auprès d'instances préparatoires de la Commission des Nations Unies sur le Développement Durable et de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement du Climat.

*Ma consultance ? Lobbyiste pour la bonne cause environnementale et consultant freelance pour institutions publiques, entrepreneurs et ONGs, soutien à la décision, orientations stratégiques, **vision stratégique partagée**. Aide à la préparation de propositions de financement, suivi et audit de projets européens.*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Mes archives ? Des articles, des ouvrages scientifiques, des rapports, des sites Internet, un capital de sympathie que certains appellent une identité numérique, confidentielle par le nombre, mais autant de relais puissants pour diffuser et mettre en œuvre le propos dans notre Société.

Mots-clés : audit, changement du climat, conseil, développement durable, éco-conception, éco-technologie, efficacité énergétique, empreinte écologique, étude de faisabilité, expertise, information, infrastructures environnementales, orientations stratégiques, préparation de projet et guidance, projets, recherche & développement – innovation (R&D-I), soutien à la décision, vision stratégique partagée

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

EcoPilot, vous conseille et vous emmène sur les voies de la gestion et de la protection de l'environnement, pour la maîtrise des changements climatiques, l'efficacité énergétique, une modification de vos process et un changement des comportements.



Mon métier vient en complément de votre expertise professionnelle.

Mon rôle est de :

réduire l'empreinte écologique dans votre métier,

identifier vos plus-values environnementales,

dégager pour vous les dividendes de vos Actions,

développer votre marché et votre modèle économique à la faveur des mises en réseaux,

contribuer à « l'Économie verte ».

Je vous *co-pilote* pour inclure l'environnement dans votre métier.

] Le développement durable et « l'économie verte » ne sont pas l'invention d'écologistes radicaux. Ce sont nos nouvelles missions. [

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les lignes politiques sont claires depuis 1972, année zéro de la mise en place du modèle économique actuel. Elles se renforcent d'année en année et de conférence internationale en conférence internationale, avant transposition dans notre droit.

Les instruments et moyens de financements existent et doivent être mis en œuvre. C'est un choix fondamental à opérer maintenant pour soutenir la vitalité de nos économies.

Le développement durable dans une économie mondiale, « *Towards green economy* », nécessite des changements technologiques, organisationnels, institutionnels et sociaux.

Les politiques sont inefficaces et les outils inefficients sans les Actions individuelles et collectives, une sensibilisation, une communication, une démonstration, une dissémination, une formation, une mise en réseau.

De plus en plus, des pratiques multi usages intègrent la politique industrielle, une politique de l'environnement et les initiatives commerciales.

Les barrières à la prise d'Actions ? Les réticences à abandonner les pratiques établies qui sont encore financièrement rentables.

Les moyens de changement ? Des idées d'abord. Des projets ensuite. Des prises de risques financiers et des moyens financiers additionnels enfin.

Des moyens publics encouragent ce changement, pour une plus grande intégration entre les trois domaines

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

essentiels du développement durable: économique, social et environnemental. ils sont sous-utilisés.

Des **idées et des projets** de **Recherche & Développement – Innovation** (R&D-I), pour débloquer les producteurs de biens et services de modèles d'affaires et de pratiques (dé)passées, par l'analyse des situations nouvelles : le présent et l'avenir.

Savoir, méthode et rigueur. ÉcoPilot offre **Expertise, Conseil, Audit.**

] Green Economy as shoe people say « Just do it » [



Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Durable, vert, éthique

*Il est urgent de se décider à être parmi les premiers à agir et obtenir le **label** idéal ‘Durable – Vert et Ethique’.*

*Pas parce que tout le monde en parle, ou parce que certains de vos clients le souhaitent, mais parce que c'est votre **responsabilité sociale d'entrepreneur** de l'existence de lancer des idées nouvelles. Et de donner à votre stratégie la seule couleur qui lui garantit un avenir prospère.*

Mots-clés : éco-conception, ecodesign, éco-responsabilité, technologies environnementales, label environnemental

Il n'y a pas de ruée sur l'or « vert ». Les grands programmes nationaux : type Plan Marshall 2.vert (Plan Marshall 2(point)vert. En ligne : <<http://tinyurl.com/6dpmfmu>>) ou Grenelle de l'environnement (Le Grenelle environnement. En ligne : <<http://tinyurl.com/67rldtv>>), rassemblent plus d'énergie intellectuelle et de discours que de Moment cinétique de la deuxième Loi de Kepler pour infléchir les tendances « *business as usual* ».

] Il faut agir. [

] Peut-être vos efforts actuels ont-ils besoin d'un soutien extérieur ? [

Mon expérience est longue et riche. Elle a fait de moi un expert reconnu internationalement en **technologies environnementales** et **éco-conception** (en anglais : *eco-design*).

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Le savoir accumulé m'a conduit de Belgique à Rio et Kyoto, principalement au service d'Institutions publiques.

Aujourd'hui, je m'investis davantage au service des acteurs de la région et du pays dans lequel je vis, élève mes enfants et travaille et de l'Europe, dont je soutiens le développement et le rayonnement au travers de ses percées environnementales.

Le regard d'un expert (20 ans d'expérience !) pour s'y retrouver dans les concepts, faire le tri entre les bonnes et les mauvaises idées, ne réaliser que les investissements porteurs d'avenir et pour vous aider à vous engager, vous et votre entreprise:

- **Durable** : vous serez un acteur et pionnier sur la seule voie qui ouvre la porte à tous. Un avenir durable pour votre entreprise ; gérer la croissance, environnement, emploi, dans un monde qui change (beaucoup et très) vite.
- **Vert** : parce que c'est la seule solution. Prévoir, gérer les risques environnementaux, réduire, voire minimiser votre impact sur l'environnement. Vous engager pour vos clients, vos fournisseurs, mais aussi pour l'avenir de vos enfants et de tous.
- **Ethique** : on ne pratique pas la croissance pour la croissance. Pas de développement durable sans un avenir durable.

Je m'engage personnellement à vous accompagner, vous aider et être à vos côtés dans ces trois défis, sur la voie de l'**Éco-responsabilité** au delà d'un simple verdissement de l'économie vers « l'**Économie verte** » pour votre métier avec une réelle plus value et la création d'**emplois verts**.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Les outils européens sont nombreux :

ECAP : Environmental Compliance Assistance Programme for SMEs.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6cregk7>>

EMAS : the Community Eco-management and Audit Scheme.

En ligne : <<http://tinyurl.com/4a3219>>

GPP : Green Public Procurement.

En ligne : <<http://tinyurl.com/dmdvba>>

Industry and technology – EU Ecolabels.

En ligne : <<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/>>

Low carbon technologies.

En ligne : <<http://tinyurl.com/3uowt2u>>

Plan d'action en faveur des écotechnologies.

En ligne : <<http://tinyurl.com/6fojkpp>>

Convaincu ou pas ! Je vous offre une première consultation gratuite, sur simple appel, mail ou lettre. Je vous rencontre et cible avec vous où porter rapidement vos premiers efforts pour dégager un avantage concurrentiel : environnement, gestion durable verte, gestion d'entreprise, éthique, croissance économique respectueuse, image de marque,...

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

En guise de conclusion

Une fois ce livre écrit, c'est une façon d'envisager le « What's next ? ». EcoPilot votre 'conseiller' ? ou un 'poil à gratter' ?

Les Politiques sont suffisantes. Je serais injuste de ne pas reconnaître des percées significatives et des progrès en 25 ans de gestion politique de l'environnement, aux niveaux internationaux, nationaux, régionaux et locaux. Notre Monde est très différent de celui de 1987.

Les politiques sont certes loin d'avoir généré les nécessaires évolutions. Peut être certaines priorités sont-elles mal hiérarchisées et certains enjeux sous-estimés ?

Les politiques et moyens mis en œuvre sont loin d'avoir été le moteur annoncé du développement socio-économique durable en Europe, loin d'être efficaces, performantes et efficientes pour assurer, garantir et améliorer la place de l'homme dans son environnement. Certaines sont des politiques alibi, mais elles n'ont pas (trop) failli.

Il y a aussi et surtout des marchés dont nous n'avons pas saisi les opportunités. Utilisons donc mieux le cadre et les outils existants.

Puisse cet ebook vous apporter un éclairage pour votre métier au travers d'exemples choisis dans la construction durable et l'éco-construction, secteurs d'activités encore et toujours très marginaux de la construction: pilier de

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

nos économies à l’empreinte écologique démesurée faute d’ouverture sur les attentes de la Société.

Les consciences individuelles sont sensibles à l’environnement. Sont-elles suffisamment éveillées ? voire suffisamment bien informées pour prendre les actions qui s’imposent ?

Nous n’avons pas encore pris la réelle mesure du fait que notre environnement est une préoccupation vitale. Vitale pour chaque individu et l’Humanité entière. Non pas comme maître et possesseur de la nature ainsi que dans le Discours de la méthode de Descartes, mais comme un des maillons de bout de chaîne, particulièrement sensible aux déséquilibres de la pyramide sur laquelle il tente de se maintenir. Quand bien même il serait lui-même responsable du déséquilibre qui le ferait choir.

Davantage de préoccupations pour l’environnement n’ont pas (encore) généré le macro développement durable de notre Société et l’**Économie verte** en discussion dans le cadre de Rio 2012. Je rejoins en cela le constat du rapport du PNUE qui :

« dresse un tableau convaincant de la nécessité économique et sociale d’investir dans le verdissement de dix secteurs cruciaux de l’économie » Je cite dans l’ordre: *« l’agriculture, le **bâtiment**, l’énergie, la pêche, la foresterie, l’industrie manufacturière, le tourisme, le transport, l’eau et la gestion des déchets »* (...) *« afin de réorienter le développement et de canaliser les flux de capitaux publics et privés vers l’utilisation rationnelle des ressources et la réduction des émissions de carbone ».*

*PNUE. « Vers une économie **verte** : Pour un développement durable et une éradication de la*

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

| *pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs* ». En ligne : <<http://www.unep.org/greeneconomy>>

Donc, je serai Conseiller et Poil à gratter.

J'entends contribuer par des micro développements durables et, via des actions concrètes – amorcées dans cette réflexion – à la pratique du développement durable et *plus* de prise en compte de notre environnement dans le développement économique et social.

Par ces actions et au travers des réseaux, contribuer au rayonnement de l'Europe dans le Monde, dans le cadre qu'elle s'est donné dans le Traité de l'Union. Sans plus attendre.

Il en va de notre **responsabilité sociale d'entrepreneurs** de l'existence.

La construction durable et l'éco-construction donnent le plus large spectre d'actions possibles pour toutes les femmes et les hommes de bonne volonté. Vous trouverez beaucoup de références dans cet ebook.

L'empreinte écologique de la construction est lourde. Poursuivre le *business as usual* actuel conduit à l'échec. La construction doit enfin intégrer des plus-values sociales, y compris culturelles, et environnementales pour enfin développer l'éco-construction et la construction durable.

Utilisez au mieux les outils de l'Expert dans la Cité présentés dans cet ebook pour structurer votre démarche dans tout secteur d'activité.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Glossaire

Action 21. Programme de développement des Nations Unies relatif au développement durable. Action 21 est un plan d'action global aux niveaux mondial, national et local par les organes de l'ONU, les gouvernements, et les parties prenantes dans chaque domaine dans lequel l'humanité a des incidences sur l'environnement. (En anglais : *Agenda21*).

Activité. Action d'un projet qui doit être entreprise et fournie pour produire les résultats escomptés du projet. Chaque activité suppose des moyens humains et matériels. Elle est associée à un budget.

Adobe. Brique de terre crue, moulée et séchée par le soleil.

Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (AECI) EACI. Les agences exécutives sont des organismes établis par la Commission européenne en vue de se voir confier certaines tâches relatives à la gestion d'un ou plusieurs programmes communautaires. Ces agences sont créées pour une durée déterminée. EACI gère les programmes suivants de la Commission : *Énergie intelligente – Europe*, l'énergie au service de l'innovation; *Marco Polo*, de nouvelles voies vers un avenir plus vert ; *Réseau Entreprise Europe*, réseau de proximité au service des entreprises européennes ; *Éco-innovation*, quand les entreprises se mettent au vert.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Agenda 21. voir Action 21.

Analyse du coût de cycle de vie. Quantification des coûts supportés sur la durée de vie d'un produit ou d'un service, y compris les frais de conception, de planification, de réalisation, d'acquisition, de fonctionnement, de maintenance et d'élimination.

Analyse du cycle de vie. Outil d'aide à la décision par l'analyse et la comptabilisation des intrants, des extrants et des impacts environnementaux potentiels d'un système de produits au cours de son cycle de vie.

Arbre des objectifs. Diagramme présentant une hiérarchie de couples « moyens humains, matériels et financiers » – « résultats » pour apporter des solutions aux problèmes identifiés.

Arbre des problèmes. Outil de visualisation des problèmes pour les hiérarchiser et établir les relations de cause à effet. Des solutions doivent émerger de l'analyse des problèmes abordés dans un projet.

Architecture durable. Application des principes du développement durable au cycle de vie de la construction.

Audit. Consiste à identifier et à mesurer les écarts de fonctionnement d'un système ou d'un process par rapport à une référence.

Bâtiment à basse consommation. Bâtiment dont la consommation annuelle globale d'énergie primaire est proche de 50 KWh/m² (entre 40 et 75 KWh/m²). Cette exigence thermique est corrigée par un

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

coefficient de « rigueur climatique », fonction des zones climatiques, de la latitude et de l'altitude.

Bâtiment à énergie positive. Bâtiment dont la consommation annuelle globale d'énergie primaire est inférieure à la quantité d'énergie produite à partir des sources renouvelables qui l'alimentent.

Bâtiment à zéro carbone. Bâtiment dont la consommation et les émissions nettes de dioxyde de carbone sont nulles sur un cycle annuel.

Bilan carbone. Comptabilité de tous les processus d'une activité convertie en émissions exprimées en équivalent carbone ou en équivalent CO₂, et non à des hectares comme l'empreinte écologique (empreinte carbone – empreinte carbonique).

Bioclimatisme. Premiers principes du travail d'architecture qui consistent à réfléchir à l'installation du bâtiment en valorisant son environnement géographique : orientation et disposition des pièces selon le terrain, relief, végétation,...

Biogaz. Mélange de méthane (CH₄), hydrogène (H₂), monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), vapeur d'eau (H₂O_{vap}), et éthane (C₂H₆) en des proportions variables selon les réactions de dégradations biologiques de la biomasse.

Biomasse. Production végétale ou animale utilisée à des fins énergétiques.

Biométhanisation. Série de dégradations biologiques de la biomasse qui se produisent en anaérobie (dans une atmosphère sans oxygène). Ces dégradations

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

produisent du biogaz, mélange de méthane (CH₄), dioxyde de carbone (CO₂), vapeur d'eau et de digestats, c'est-à-dire le résidu liquide.

Cadre logique. Matrice (tableau) synthétique de représentation de la logique d'intervention ; les hypothèses, les indicateurs et les sources de vérification.

Certification environnementale. Procédure débouchant sur l'établissement d'un certificat (une déclaration écrite) attestant qu'un produit ou un service répond à un cahier des charges environnemental et de son état et/ou sa qualité, faisant souvent l'objet d'une validation par un tiers indépendant.

Cluster d'entreprises. réseau d'entreprises mobilisant une masse critique d'acteurs économiques dans un secteur d'activité pour promouvoir une vision stratégique partagée du développement (voir pôle de compétitivité).

Cogénération. Procédé de production simultanément de chaleur et d'électricité.

Compteur de carbone. Comptabilisation des incidences d'un projet sur le changement climatique ou le bilan carbone.

Conseil. Activité professionnelle qui consiste à réaliser une mission pour le compte d'un client, destinée à résoudre un problème donné afin d'améliorer ou de changer une situation.

Construction durable. Produit d'une triple approche, économique, sociale et environnementale. Cette

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

définition générale implique d'autres définitions adaptées au contexte spécifique socio-culturel, y compris le marché.

Construction en paille. Méthode de construction utilisant des ballots de paille rectangulaires en guise de matériau de construction à faible empreinte écologique soit comme structure porteuse soit comme remplissage d'une structure porteuse indépendante.

Construction en terre. Principe de construction simple visant le recours à la terre (locale) en guise de matériau de construction à faible empreinte écologique.

Consultant. Individu qui exerce le métier de conseil en vendant un service de façon indépendante, sans aucune autorité, pour éclairer son client sur les solutions envisageables. Le consultant exerce influence et persuasion. Il ne dispose pas du pouvoir.

Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement du Climat. En ligne : <<http://unfccc.int/2860.php>>

Convention pour Combattre la Désertification. En ligne : <<http://www.unccd.int/>>

Convention sur la Diversité Biologique. En ligne : <<http://www.cbd.int/>>

Cycle de projet. De l'idée initiale à son achèvement. Le cycle se sert de l'évaluation dans la conception de projets futurs.

Cycle de vie. Étapes successives d'un produit, ou d'un système de produits, depuis l'utilisation des matières

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

premières ou la production à partir de ressources naturelles, jusqu'à l'élimination finale.

Développement durable. Modèle de développement qui considère une triple approche avec des volets économique, social et environnemental.

Échangeur thermique. Équipement de transmission de l'énergie calorifique d'un milieu à un autre.

Eco-cité. Démarche lancée dans le cadre de plans 'Villes-durables'.

Eco-conception. Prise en compte de l'empreinte écologique d'un produit ou d'un service lors de la conception (*en anglais : Ecodesign*)

Éco-construction. Création, restauration, rénovation ou réhabilitation d'un bâtiment, ou d'une partie de bâtiment, pour réduire son empreinte écologique, pendant les travaux et à l'usage (exploitation, entretien, démolition).

Ecodesign. Prise en compte de l'impact environnemental lors de la conception d'un produit ou d'un service (en français Écoconception).

Éco-efficacité. Concept du World Business Council for Sustainable Development. Do more with less. Actions possibles selon trois axes 1- Accroître la valeur du produit ou du service, 2- Optimiser l'utilisation des ressources; et 3- Réduire les impacts sur l'environnement. En anglais : *Reduce/Reuse/Recycle*. L'éco-efficacité stimule la compétitivité et l'innovation en entreprise. C'est une notion de bon sens, souvent difficile à quantifier

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

lorsqu'il faut attribuer une valeur économique à l'impact environnemental.

Éco-hameau. Démarche centrée sur le hameau lancée dans le cadre de plans 'Villes-durables'.

Économie verte. Pour le PNUE (Rio 2012), l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Sous sa forme la plus simple, elle se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle des ressources et l'inclusion sociale. Dans ce type d'économie, la croissance des revenus et de l'emploi doit provenir d'investissements publics et privés qui réduisent les émissions de carbone et la pollution, renforcent l'utilisation rationnelle des ressources et l'efficacité énergétique et empêchent la perte de biodiversité et de services environnementaux. Économies mondiales grâce aux investissements publics et privés. PNUE : « *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs* ». En ligne : <<http://www.unep.org/greeneconomy>>

Eco-quartier. Démarche centrée sur le quartier lancée dans le cadre de plans 'Villes-durables'.

Éco-responsabilité. Approche globale de prise en compte par la société des enjeux du développement durable. Cette notion remplace celle du « *verdissement de l'économie* » qui était conçue comme un ensemble d'actions essentiellement techniques, visant à la maîtrise des impacts du fonctionnement sur l'environnement.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Éco-technologies. Technologies dont l'emploi réduit l'empreinte écologique par rapport aux technologies habituelles répondant aux mêmes besoins. Plusieurs voies d'action sont possibles : réduire les pollutions dans les processus de fabrication, réduire les rejets de bouts de chaîne, développer de nouveaux matériaux, mettre en œuvre des procédés de fabrication économes en énergie.

Effet rebond. Dans les sciences de l'environnement, c'est par exemple l'augmentation de consommation liée à la réduction des limites ou levées de barrières technologiques. L'effet rebond est utilisé dans d'autres disciplines : la médecine, l'économie et la psychologie sociale par exemple.

Efficacité. Mesure dans laquelle les résultats d'un projet ont contribué à la réalisation d'un objectif spécifique.

Efficience. Mesure du rapport des résultats atteints aux coûts.

Empreinte écologique. Surfaces biologiquement productives de terre et d'eau nécessaires pour produire les ressources qu'un individu, une population ou une activité consomment et pour absorber les déchets générés, compte tenu des techniques et de la gestion des ressources en vigueur. Cette surface est exprimée en hectares globaux (hag), c'est-à-dire en hectares ayant une productivité égale à la productivité moyenne. L'empreinte écologique totale 2010 est voisine de 8 pour la Belgique et de 5 pour la France.

En ligne : <<http://tinyurl.com/5r5rt63>>

Energie. Tout ce qui permet d'effectuer un travail, fabriquer de la chaleur ou des frigories, de la lumière, de produire un mouvement, etc.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Energie éolienne. Toute forme d'énergie directement tirée du vent.

Energie photovoltaïque. Énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire.

Energie primaire. Forme d'énergie disponible dans la nature avant toute transformation. Les formes d'énergie primaires, comme les carburants, ne sont généralement pas considérées comme des vecteurs énergétiques, même lorsqu'elles sont transportables.

Energie renouvelable. Énergie qui provient de sources d'énergies renouvelables, c'est à dire qui proviennent des ressources naturelles ou qui peuvent se renouveler naturellement. Les principales sources d'énergies renouvelables sont le soleil, le vent, l'eau, les marées, les vagues, la géothermie, la biomasse végétale ou animale, les biofuels (bioéthanol, biodiesel, hythane,...).

European Cooperation in Science and Technology (COST). Un des plus anciens instruments européens soutenant la coopération entre scientifiques et chercheurs européens. Les pays éligibles sont les 27 États membres de l'UE, les États membres de l'AELE (Islande, Norvège et Suisse), les pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie), et les États coopérant COST (Israël), et la Bosnie-Herzégovine et la Serbie. En ligne : <<http://www.cost.esf.org/>>

Eurofeuille. Nouveau logo européen pour l'agriculture biologique

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Évaluation. Appréciation périodique d'un projet en termes d'efficacité, d'efficacité, d'impact, de viabilité, de pertinence dans le cadre des objectifs identifiés. Analyse indépendante (*ex ante*), à mi-parcours, à la fin d'un projet (évaluation finale) ou évaluation après son achèvement (*ex post*).

Expert. Personne choisie pour ses connaissances, chargée de faire des constatations ou des évaluations à propos de faits précis.

Facteur 10. Concept du World Business Council for Sustainable Development. Réduction mondiale de 90% de la quantité des ressources naturelles utilisées dans les 50 prochaines années, pour parvenir à la plus faible utilisation possible de matières premières.

Facteur 4. Concept du World Business Council for Sustainable Development. Multiplication par quatre de la « productivité des ressources » obtenue par un doublement du bien-être en réduisant de moitié l'utilisation des ressources.

Gestion du Cycle de Projet. Méthodologie de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation de projets basée sur une approche intégrée et sur l'approche du cadre logique.

Groupe de travail de Marrakech. En anglais : *Marrakech Task Force on Sustainable Buildings and Construction* <http://www.ymparisto.fi/default.asp?contentid=369406&lan=EN>

Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC). Organe des Nations unies qui a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Il n'a pas pour mandat d'entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l'évolution des variables climatologiques ou d'autres paramètres pertinents. Ses évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

L'une des principales activités du GIEC consiste à procéder, à intervalles réguliers, à une évaluation de l'état des connaissances relatives au changement climatique. Le GIEC élabore aussi des rapports spéciaux et des documents techniques sur des sujets qui nécessitent des informations et des avis scientifiques indépendants et contribue en outre à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) par ses travaux sur les méthodes à appliquer pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. En anglais : *Intergovernmental Panel on Climate Change* (IPCC). En ligne : <<http://tinyurl.com/6k8r49s>>

Hypothèse. Facteur externe qui échappe au contrôle direct du coordinateur du projet, susceptible d'influencer la réussite.

Indicateur de durabilité. Indicateurs composites qui couvrent un large éventail d'aspects liés à la durabilité, notamment la compétitivité économique, l'emploi, la

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.
En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

protection des ressources naturelles, la qualité de l'air, les qualités d'insonorisation, la santé et la sécurité.

Jour de dépassement. Jour de l'année à partir duquel une population/l'humanité commence à consommer plus de ressources et services écologiques que ce que la planète n'est capable de reconstituer sur cette même année. En anglais : *Earth over shoot day*.

Label environnemental. Dispositif visant à faire la preuve d'une performance pour certains paramètres écologiques.

Lifepius. Le principal programme de financement de l'Union européenne pour l'environnement. Il comporte deux volets : *Life + Nature et biodiversité* et *Life + Politique et gouvernance*.

LIFE + Nature et biodiversité. Un des principaux volets (en terme de budget) du programme de financement de l'Union européenne pour l'environnement. Il soutient des projets qui contribuent à la mise en œuvre des directives de l'UE sur les « Oiseaux » et « Habitats », le réseau « Natura 2000 ». Ce volet contribue à l'objectif de l'UE d'enrayer la perte de la biodiversité.

LIFE + Politique et gouvernance. Un des volets du programme de l'Union européenne principal bailleur de fonds pour l'environnement. Il soutient les projets technologiques qui offrent d'importants avantages environnementaux. Cette partie du programme LIFE + finance également des projets qui améliorent la mise en œuvre de la législation environnementale européenne, qui établissent la base de la politique environnementale de la connaissance, et

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

développent l'information sur l'environnement par le monitoring environnemental.

Maison passive. Construction à très basse énergie, identifiée par une procédure de certification qui intervient en fin de construction selon des critères d'évaluation stricts largement inspirés (selon les pays) du Passivhaus Institut de Darmstadt : moins de 120 kWh/m².an pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'éclairage, les auxiliaires et l'électroménager ; moins de 15 kWh/m² an pour le besoin net en énergie de chauffage ; taux de renouvellement d'air mesuré à une différence de 50 Pa inférieur ou égal à 0,6 h⁻¹ ; pourcentage de surchauffe dans le bâtiment (plus de 25°C) inférieur ou égal à 5%. En ligne : <http://www.passiv.de/>

Moyen. Ressource humaine ou matérielle représentant un coût financier.

Objectif global. Le ou les objectifs qui seront atteints par la mise en œuvre du projet et qui sont susceptibles de perdurer, si le projet est une réussite.

Objectif spécifique. Problème d'importance pour la société et les parties prenantes que le projet contribue à résoudre. Un projet adresse un objectif spécifique.

Obsolescence programmée. Modèle économique de développement selon lequel des fabricants conçoivent des objets dont la durée de vie commerciale est délibérément courte, sans rapport avec la durée de vie technique du produit. La durée de vie ou d'utilisation d'un produit écourtée est destinée à augmenter le taux de remplacement du produit. Cette demande accrue profite aux producteurs. La durée de vie de l'ampoule à

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

incandescence a par exemple été fixée à 1000 heures par le Cartel de Phoebus dès 1924.

Partie prenante. Individu, groupe de personnes, institutions, entreprises ou firmes susceptibles d'entretenir un lien avec un projet. En anglais : « *Stakeholders* ».

Performance énergétique. Quantité d'énergie nécessaire pour répondre aux besoins énergétiques d'utilisation d'un bâtiment dans des conditions standard.

Performance environnementale. Mesure de l'incidence sur l'environnement d'un produit, d'un service ou d'une organisation.

Pisé. Technique constructive de murs qui consiste à comprimer fortement un mélange de terre, d'eau et une petite quantité de ciment pour en faire des murs.

Plan d'Action sur les Technologies Environnementales de la Commission européenne (en anglais : *Environmental Technology Action Plan - ETAP*). du 28/01/2004. ETAP vise à faire avancer les écotecnologies au sein de l'UE et dans le monde. Le plan cherche à exploiter le potentiel d'amélioration de l'environnement des écotecnologies et de compétitivité des entreprises, contribuant ainsi à la croissance et, éventuellement, la création d'emplois. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Promouvoir les technologies au service du développement durable: plan d'action de l'Union européenne en faveur des écotecnologies. /* COM/2004/0038 final */.

Plan local de développement durable. Plan d'engagement local (commune, municipalité) sur la voie du

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

développement durable. En anglais : *Local Agenda 21*.

Pompe à chaleur. Équipement électrique qui extrait la chaleur du sol, de l'eau ou de l'air et la dégage pour le chauffage des locaux et de l'eau d'un bâtiment, par simple échange thermique.

Principe de précaution. Principe de droit qui donne les bases du soutien scientifique à la décision politique et établit le lien entre le droit de l'environnement et le droit à la santé.

Programme. Désigne une série de projets dont les objectifs réunis contribuent à un objectif commun, au niveau sectoriel, national ou même international.

Programme cadre. Programme multi annuel de l'Union européenne pour le financement de la recherche scientifique. Les programmes cadres successifs sont les outils-clés destinés à répondre aux besoins de l'Europe en matière d'emploi et de compétitivité ainsi qu'à la maintenir à la première place dans l'économie mondiale de la connaissance. Des subventions sont accordées aux acteurs de la recherche dans toute l'Europe pour cofinancer des projets de recherche, de développement technologique et de démonstration. Les subventions font l'objet d'une forte compétition, et sont accordées sur la base d'appels à propositions et d'une procédure d'examen par les pairs.
En ligne : <http://cordis.europa.eu/fp7/home_fr.html>

Programme cité durable. Programme du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) (Habitat), visant à accroître les capacités de

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !*» - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

planification et de gestion environnementale. En anglais : *Sustainable City Programme*.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

En ligne: <<http://www.unep.org/>>

Projet. Série d'Actions, supposant des moyens humains et matériels (c'est-à-dire des éléments de budget), avec des objectifs précis, conçues pour produire un résultat spécifique dans un délai donné.

Proposition de financement. Document soumis par un promoteur de projet à un comité de financement. Une proposition décrit le contexte général, la nature, la portée, les objectifs et les modalités d'exécution d'un projet, ainsi que les ressources nécessaires (budget). La proposition de financement, telle qu'approuvée, fait partie intégrante de la Convention de financement signée entre les Parties.

Protocole de Kyoto. Accord lié à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui donne des objectifs contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 37 pays industrialisés et à l'Union européenne. En ligne : <http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/2830.php>

Protocole de Montréal. Protocole relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. En ligne : <<http://ozone.unep.org/french/>>

Recyclage. Processus par lequel un matériau éliminé est collecté, trié, traité et transformé. Les matières premières qui résultent du recyclage sont alors utilisées pour la production de nouveaux produits.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Responsabilité social de l'Entreprise. Processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans leur gestion en concertation avec leurs parties prenantes.
En ligne : <<http://tinyurl.com/5tcf4mf>>

Résultat. Effet de chaque activité mise en œuvre. L'ensemble des résultats contribue à la réalisation de l'objectif spécifique.

Risque. Facteur externe, toujours négatif, susceptible d'affecter la bonne marche d'un projet.

Séquestration du carbone. Prélèvement de CO₂ de l'atmosphère par la photosynthèse ou par tout autre dispositifs techniques de stockage dans un puits de carbone (végétation, mine, océan).

Sommet de la Terre de Rio. – Voir Action 21

Task Force of Marrakech. – Voir Groupe de travail de Marrakech.

Technologie environnementale . Voir Écotechnologie

Triple résultat. Calcul de la performance financière, sociale et environnementale auquel on se réfère dans la formule de Johannesbourg « peuples, planète, profit ». En anglais : « *triple bottom line* » ('TBL' or '3BL') « *people, planet, profit* » or « *the three pillars* ».

Vecteur d'énergie. Véhicule ou méthode permettant de transmettre de l'énergie d'un endroit à un autre.

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Index des mots-clés

- Action 21, 30, 38
Activité, 74
Adobe, 82, 113
Agenda 21, 38
Analyse du coût de cycle de vie, 26
Analyse du cycle de vie, 26
Arbre des objectifs, 72, 77
Arbre des problèmes, 73
Audit, 134
Bâtiment à énergie positive, 26, 82, 103
Bâtiment à zéro carbone, 26
Bâtiment à zéro énergie, 26, 82, 103, 107
Bilan carbone, 26
Bioclimatisme, 82, 120
Bioconstruction, 116
Biogaz, 113, 116
Biomasse, 117
Biométhanisation, 116
Brique de terre comprimée, 113
Cadre logique, 70
Certification environnementale, 107, 108
Changement du Climat, 30, 38
Cluster d'entreprises, 113
Cogénération, 116
Compost, 120
Compteur de carbone, 26
Conseil, 38, 112, 134
Construction durable, 27, 82, 88, 91, 106, 140
Construction en paille, 82, 113
Construction en terre, 82, 113
Convention pour Combattre la Désertification (CCD), 38
Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement du Climat (CCNUCC), 38, 49
Conventions sur la Diversité Biologique (CDB), 38
Développement durable, 19, 24, 27, 107, 112
Éco-cité, 83
Éco-conception, 105, 135
Éco-construction, 82, 91, 140
Ecodesign. *Voir* Éco-conception
Éco-efficacité, 26
Éco-hameau, 83, 118
Économie **verte**, 8, 9, 34, 55, 132, 136, 139
Éco-quartier, 83
Éco-responsabilité, 106, 135, 136
Éco-tourisme, 120
Éco-village, 83
Effet rebond, 13
Efficacité, 130, 138
Efficience, 72, 138
Élaboration des politiques, 38
Électricité, 16
Emploi vert, 25, 27, 136
Empreinte écologique, 16, 20, 23, 26, 53, 84, 111, 132
Énergie, 11, 38
Énergie éolienne, 113
Energie Intelligente Europe, 58
Énergie nucléaire, 17
Énergie photovoltaïque, 104, 113, 116
Énergie renouvelable, 105, 113
Évaluation, 62
Expert, 38, 134
Facteur 10, 26
Facteur 4, 26, 104

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

Formation professionnelle, 113
 Gestion du Cycle de Projet, 59
 Groupe Intergouvernemental
 d'Experts sur le Climat (GIEC),
 48
 Hypothèse, 70, 74, 75
 Indicateur de durabilité, 26, 94
 Instrument de politique, 38
 Jour de dépassement, 26
 Label environnemental, 82, 107,
 108, 135
 LIFEplus, 58, 152
 Maison passive, 26, 82, 107
 Maîtrise de l'énergie, 27
 Marco Polo, 58
 Mécanisme de financement, 59
 Moyen, 72
 Objectif global, 74
 Objectif spécifique, 74
 Obsolescence programmée, 8
 Partie prenante, 25, 72
 Pisé, 82
 Plan local de développement
 durable, 116
 Principe de précaution, 38, 48
 Programme cadre, 58
 Programme Cité Durable, 84
 Programme des Nations Unies pour
 l'Environnement (PNUE), 49
Protection de l'environnement, 24
 Protocole de Kyoto, 44, 48, 84, 116
 Protocole de Montréal, 29, 83
 Recherche & Développement –
 Innovation (R&D-I), 57, 134
 Recyclage, 82
 Responsabilité sociale de
 l'entreprise, 102, 103, 106, 122,
 123, 124, 126, 140
 Résultat, 72, 74
 Risque, 20, 40
 Séquestration du carbone, 26
 Soutien scientifique à la décision, 38
 Task Force of Marrakech. *Voir*
 Groupe de travail de Marrakech
 Technologie environnementale. *Voir*
 Éco-technologie
 Triple résultat, 26, 88
 Vecteurs d'énergie, 11
 Verdissement de l'économie. *Voir*
 Eco-responsabilité
 Vision stratégique partagée, 71, 91,
 95, 130
 Voûte nubienne, 113, 119
 voûtes dites nubiennes, 119

Mention de la source :

«*Économie verte : maintenant !* » - *Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.*

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

❖ Un ebook pour prendre de bonnes décisions dans votre activité professionnelle.

❖ Un ouvrage pour préparer votre avenir et assurer une vie décente dans notre écosystème économique par des éco-innovations simples et ambitieuses.

❖ Un appel à tout secteur pour vous apporter des réponses aux défis durables par l'éco-conception et les éco-technologies :

❖ « Quels objectifs raisonnables et ambitieux de développement durable poursuivre à terme dans notre vie professionnelle ? Quelles Actions entreprendre tout de suite ? »

❖ « Comment assurer une vie décente dans notre 'Écosystème Économique', notre métier, notre territoire, et quels avantages pour l'entreprise et quel avenir pour la planète ? »

❖ « Arrêter de gaspiller les ressources que nous puisons sans cesse et à grand renfort d'énergie. Mais comment ? »

❖ « Quelle plus-value économique ? Quel bien-être ? Quelle plus-value environnementale ? »

Un ouvrage qui entend partager une vision, qui explique comment définir un projet, utiliser les instruments et mécanismes de financements européens et internationaux.

Mention de la source :

«Économie verte : maintenant ! » - Eric Laitat (2011). Distribué par EcoPilot.

En ligne : <<http://ecopilot.be/ebook-economie-verte/>> – Email : eric.laitat@ecopilot.be

